



Connaissances, attitudes et comportements en lien avec le genre et les changements climatiques au Tchad

Pistes de réflexion pour éclairer le processus de plan national d'adaptation (PNA)

octobre 2021



© République du Tchad, 2021

Photo de couverture : Oxfam ([CC BY-NC-ND 2.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/))

Tous droits réservés à l'égard de toute forme de reproduction ou traduction commerciale ou à but lucratif.

Ce rapport est le résultat d'une initiative conjointe entre le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP), à travers la Direction de l'Éducation Environnementale et de la Lutte contre les Changements Climatiques (DEELCC), et le Réseau mondial de plans nationaux d'adaptation (PNA).

Citation recommandée : MEEP (2021). Connaissances, attitudes et comportements en lien avec le genre et les changements climatiques au Tchad. Pistes de réflexion pour éclairer le processus de plan national d'adaptation (PNA). Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) du Gouvernement du Tchad et le Réseau mondial de PNA.

Remerciements : Ce rapport a été écrit par Colette Benoudji (consultante), Virginie Le Masson (consultante) et Julie Dekens (IISD). Les auteures tiennent à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu participer aux consultations et qui leur ont accordé du temps pour l'étude. Pour la collaboration avec le Ministère de l'Environnement, merci à Mahamat Abdoulaye Issa (Directeur National de l'Éducation Environnementale et de la Lutte contre les Changements Climatiques) et à Aubin Ndodjide (Point focal pour le processus de PNA). Pour leurs commentaires sur ce rapport, merci notamment au Dr Baohoutou Loohote (Département de Géographie N'Djamena), à Asbakréo Fitouin (Ministère de la Femme) et à Maladonan Issa. Pour la relecture et le test pilote de l'enquête, merci au Dr Neradé Giscard (Département de sociologie, Moundou), au Dr Ouya Bondoro (Centre National de Recherche pour le Développement), et à Vincent Banguenon (Ministère de l'Environnement). Pour l'appui à la cartographie des acteurs, aux ateliers et aux entretiens, merci à l'équipe Lead Tchad, Arsène Djoula (projet AMCC), Beridabaye Ndilkodji (AFD), Mahamat Moustapha Ali (Concern Worldwide), Koularambaye Koundja Julien, Nadji Telro Wai, Alrari Djimramadji et Talomady Noubadoumbaye.

Note synthétique sur le Réseau mondial de PNA

Le Réseau mondial de PNA a été créé en 2014 pour soutenir les pays en développement dans l'avancement de leurs processus de PNA et contribuer à accélérer les efforts d'adaptation au changement climatique à travers le monde. À cette fin, le Réseau facilite l'apprentissage et les échanges soutenus entre pays du Sud, il soutient les actions menées au plan national pour l'élaboration et la mise en œuvre des PNA, et il renforce l'appui bilatéral en faveur de l'adaptation et des secteurs sensibles au climat en coordonnant les contributions des donateurs. Le Réseau est composé de représentants de plus de 140 pays impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des Plans nationaux d'adaptation, ainsi que de 11 donateurs bilatéraux. Ses activités sont soutenues financièrement par l'Allemagne, l'Autriche, le Canada, le Royaume-Uni, et les États-Unis. Son Secrétariat est hébergé par l'Institut international du développement durable (IISD). Pour plus d'informations à son sujet, veuillez consulter le site www.napglobalnetwork.org.



This project is undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

Secretariat hosted by:
Secrétariat hébergé par :

Canada



Résumé (français)

En octobre 2019, le gouvernement du Tchad a officiellement lancé son processus de plan national d'adaptation (PNA). Le processus est coordonné par le Ministère de l'Environnement et des Pêches à travers la Direction de l'Éducation Environnementale et de la Lutte contre les Changements Climatiques (DEELCC).

Le Tchad a œuvré pour faire progresser l'adaptation aux changements climatiques avant que le processus de PNA ne soit officiellement établi dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 2010. Cependant, le processus de PNA vise à soutenir l'adaptation aux changements climatiques d'une manière différente ; il s'agit d'une tentative de passer d'interventions ponctuelles basées sur des projets à une approche plus stratégique et coordonnée de l'adaptation. Concrètement, il s'agit de mettre en place les systèmes et les capacités nécessaires pour faire de l'adaptation une pratique standard et continue dans le cadre de la prise de décisions concernant le développement d'un pays (Hammill et al., 2020). Bien plus qu'un simple plan, c'est un processus visant à identifier et traiter les priorités à moyen et long terme d'un pays pour s'adapter aux changements climatiques. Ainsi le processus de PNA offre une opportunité pour mieux prendre en compte l'égalité des genres dans l'action climatique au Tchad.

Afin d'assurer un processus qui répond aux questions de genre, le Ministère de l'Environnement a commandité la présente étude pour éclairer le développement de son document de PNA. L'étude visait à identifier les acteurs nationaux qui travaillent sur l'égalité des genres et/ou sur l'adaptation aux changements climatiques ; comprendre les connaissances, attitudes et comportements de ces acteurs nationaux quant au lien entre le genre et l'adaptation ; et en tirer des recommandations pour le Ministère de l'Environnement et les partenaires techniques et financiers qui soutiennent le processus de PNA.

L'étude s'est déroulée de mai à septembre 2021. L'approche utilisée a été basée sur une cartographie des principaux acteurs nationaux travaillant sur le genre et/ou les changements climatiques, une enquête anonyme auprès de ces acteurs, des entretiens semi-directifs pour approfondir certains éléments de l'enquête, et des réunions avec les parties prenantes au processus de PNA.

Connaissances : Les résultats de l'enquête révèlent qu'il existe un certain niveau de connaissance sur le lien entre le genre et les changements climatiques au Tchad parmi les acteurs nationaux interrogés mais que ces connaissances ne sont pas uniformes et que de grandes lacunes persistent. Le faible leadership politique en matière d'égalité, couplé au manque d'information relative au genre, entraîne une compréhension limitée du concept du genre et de sa pertinence pour les politiques de développement et d'adaptation aux changements climatiques.

Attitudes : L'enquête révèle que les attitudes semblent majoritairement favorables à la prise en compte du genre dans les politiques, stratégies et programmes d'adaptation aux changements climatiques au Tchad bien que d'autres formes de discrimination soient perçues comme étant plus importantes. En revanche, une part non négligeable des participants ont des attitudes favorables envers des pratiques qui vont à l'encontre des droits des femmes telles que l'utilisation de la violence contre les femmes, ou encore les mariages précoces.

Comportements et pratiques : L'analyse montre que le langage compte, ce qui fait que l'utilisation de termes consensuels (par exemple « droits des êtres humains ») dans le document de PNA sera importante pour fédérer des attitudes favorables autour des questions de genre et accompagner le changement de comportements. Cependant, un des facteurs déterminants pour faciliter l'adoption d'une approche genre dans le travail est la connaissance sur le « comment faire ».

En somme, l'étude révèle que les actions d'adaptation aux changements climatiques au Tchad ne seront pas durables sans assurer l'égalité des genres. Or pour assurer l'égalité des genres en relation avec l'adaptation aux changements climatiques, des changements d'attitude et de comportement au niveau des acteurs nationaux du processus de PNA sont nécessaires. Pour opérer ce changement, il est primordial d'inclure les acteurs de la société civile qui sont actifs dans la lutte contre les inégalités basées sur le genre dans le développement et la mise en œuvre du processus de PNA au Tchad. Ces organisations constituent des parties prenantes incontournables pour les efforts d'adaptation car elles travaillent déjà sur des projets qui visent à soutenir le développement des populations les plus marginalisées et à promouvoir les droits des femmes.

Cette étude fournit un point de référence pour le gouvernement et les partenaires de développement. Elle pourrait être reconduite dans le futur pour évaluer l'évolution des connaissances et pratiques en lien avec le genre et les changements climatiques au Tchad.

Résumé (arabe)

ملخص

في تشرين الأول/أكتوبر 2019، أطلقت حكومة تشاد رسمياً عملية خطة التكيف الوطنية الخاصة بها. وتقوم وزارة البيئة والثروة السمكية بتنسيق العملية من خلال مديرية التثقيف البيئي ومكافحة تغير المناخ.

عملت تشاد على تعزيز التكيف مع تغير المناخ قبل أن يتم إنشاء عملية خطة التكيف الوطنية بشكل رسمي بموجب اتفاقية الأمم المتحدة الإطارية بشأن تغير المناخ في عام 2010. ومع ذلك، تهدف عملية خطة التكيف الوطنية إلى دعم التكيف مع تغير المناخ بطريقة مختلفة؛ إنها محاولة للانتقال من التدخلات المخصصة القائمة على المشاريع إلى نهج أكثر استراتيجية وتنسيقاً للتكيف. بشكل ملموس، يتعلق الأمر بوضع الأنظمة والقدرات اللازمة لجعل (Hammill et al. 2020) التكيف معياراً وممارسة متبعة ومستمرة في إطار صنع القرار المتعلقة بالتنمية بلد ما وأكثر من مجرد خطة بسيطة، فهي عملية تهدف إلى تحديد ومعالجة أولويات البلد المتوسطة والطويلة الأجل للتكيف مع تغير المناخ. وبالتالي فإن عملية خطة التكيف الوطنية توفر فرصة لأخذ المساواة بين الجنسين في الاعتبار بشكل أفضل في العمل المتعلق بالمناخ في تشاد.

لضمان إنشاء عملية تعالج قضايا النوع الاجتماعي، قامت وزارة البيئة برعاية هذه الدراسة لتبسيط الضوء على تطوير وثيقة خطة التكيف الوطنية الخاصة بها. وهدفت الدراسة إلى تحديد الجهات الفاعلة الوطنية العاملة في مجال المساواة بين الجنسين و/أو التكيف مع تغير المناخ؛ فهم معارف ومواقف وسلوك هؤلاء الفاعلين الوطنيين فيما يتعلق بالصلة بين النوع الاجتماعي والتكيف؛ واستخلاص توصيات لوزارة البيئة والشركاء التقنيين والماليين الذين يدعمون عملية خطة التكيف الوطنية.

أجريت الدراسة في الفترة من أيار/مايو إلى أيلول/سبتمبر 2021. واستند النهج المستخدم إلى تحديد الجهات الفاعلة الوطنية الرئيسية العاملة في مجال النوع الاجتماعي و/أو تغير المناخ، ودراسة استقصائية لهؤلاء الفاعلين تُغفل الأسماء، ومقابلات شبه منظمة لتعميق عناصر معينة من الدراسة الاستقصائية واجتماعات مع أصحاب المصلحة في عملية خطة التكيف الوطنية.

المعارف: تكشف نتائج الدراسة الاستقصائية أن هناك مستوى معيناً من المعرفة حول الصلة بين النوع الاجتماعي وتغير المناخ في تشاد بين الجهات الفاعلة الوطنية التي تمت مقابلتها، ولكن هذه المعرفة ليست موحدة والفجوات الكبيرة لا تزال قائمة. ويؤدي ضعف القيادة السياسية فيما يتعلق بالمساواة، إلى جانب الافتقار إلى المعلومات حول النوع الاجتماعي، إلى فهم محدود لمفهوم النوع الاجتماعي وأهميته لسياسات التنمية والتكيف مع تغير المناخ.

المواقف: تكشف الدراسة الاستقصائية أن المواقف تبدو مؤيدة إلى حد كبير لإدماج النوع الاجتماعي في سياسات واستراتيجيات وبرامج التكيف مع تغير المناخ في تشاد، على الرغم من أن أشكال التمييز الأخرى تعتبر أكثر أهمية. من ناحية أخرى، كان لدى جزء لا يستهان به من المشاركين مواقف إيجابية تجاه الممارسات التي تتعارض مع حقوق المرأة مثل استخدام العنف ضد المرأة، أو حتى الزواج المبكر.

السلوكيات والممارسات: يُظهر التحليل أن اللغة مهمة، لذا فإن استخدام المصطلحات التوافقية (على سبيل المثال "حقوق البشر") في وثيقة خطة التكيف الوطنية سيكون مهماً لجمع المواقف الإيجابية حول قضايا النوع الاجتماعي ودعم تغيير السلوكيات. ومع ذلك، فإن أحد العوامل المحددة في تسهيل تبني نهج النوع الاجتماعي في مكان العمل "هو معرفة كيفية فعل ذلك".

باختصار، تكشف الدراسة أن إجراءات التكيف مع تغير المناخ في تشاد لن تكون مستدامة دون ضمان المساواة بين الجنسين. ولكن لضمان المساواة بين الجنسين فيما يتعلق بالتكيف مع تغير المناخ، من الضروري إجراء تغييرات في المواقف والسلوك على مستوى الجهات الفاعلة الوطنية في عملية التكيف الوطنية. ولإجراء هذا التغيير، من الضروري إشراك الجهات الفاعلة في المجتمع المدني الناشطة في مكافحة أوجه عدم المساواة بين الجنسين في تطوير وتنفيذ عملية خطة التكيف الوطنية في تشاد. وتعتبر هذه المنظمات من أصحاب المصلحة الأساسيين في جهود التكيف لأنها تعمل بالفعل في مشاريع تهدف إلى دعم تنمية الفئات السكانية الأكثر تهميشاً وتعزيز حقوق المرأة.

توفر هذه الدراسة نقطة مرجعية للحكومة وشركاء التنمية. ويمكن تكرارها في المستقبل لتقييم تطور المعارف والممارسات المتعلقة بالنوع الاجتماعي وتغير المناخ في تشاد.

Summary (English)

In October 2019, the Government of Chad officially launched its National Adaptation Plan (NAP) process. This process is coordinated by the Ministry of Environment and Fisheries through the Department of Environmental Education and the Fight against Climate Change (DEELCC).

Chad has been working to advance climate change adaptation for a number of years, since before the NAP process was officially established in 2010 as part of the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). That said, the NAP process aims to support climate change adaptation in a different way; it attempts to move away from ad hoc project-based interventions and toward a more strategic, coordinated approach to adaptation. In concrete terms, this means implementing the systems and capacities that are necessary for adaptation to become a standard, continuous practice in the context of decision-making about a nation's development (Hammill et al., 2020). Going much further than a simple plan, this process aims to identify and address a country's medium- and long-term priorities for climate change adaptation. The NAP process therefore provides an opportunity to take better account of gender equality in climate action in Chad.

To ensure a gender-responsive process, the Ministry of Environment has commissioned the present study to inform the development of its NAP document. This study sought to identify the national actors working on gender equality and/or climate change adaptation; to understand the knowledge, attitudes, and behaviours of these national actors with regards to the link between gender and adaptation; and to derive recommendations for the Ministry of Environment and the technical and financial partners who support the NAP process.

The study was conducted from May to September 2021. The approach employed was based on a mapping of the main national actors working in the fields of gender and/or climate change, an anonymous survey of these actors, semi-structured interviews to more thoroughly explore certain aspects of the survey, and meetings with stakeholders involved in the NAP process.

Knowledge: The results of the study reveal that some knowledge exists about the link between gender and climate change in Chad among the national actors surveyed, but that this knowledge is not uniform and that major gaps remain. Weak political leadership regarding equality, paired with a lack of information about gender, has resulted in a limited understanding of the concept of gender and of its relevance in policies relating to development and climate change adaptation.

Attitudes: The survey reveals that attitudes appear to be mostly in favour of taking gender into account in Chad's climate change adaptation policies, strategies and programs, even though other forms of discrimination are perceived as being more important. However, a non-negligible proportion of the participants have favourable attitudes toward practices that are against women's rights, such as the use of violence against women, or early marriage.

Behaviours and practices: The analysis shows that language matters, which means that the use of consensual terms (for example, "human rights") in the NAP document will be important for building favourable attitudes towards gender issues and accompanying behavioural change. Nevertheless, one of the deciding factors in facilitating the adoption of a gender approach at work is practical know-how.

In summary, the study reveals that Chad's climate change adaptation measures will not be sustainable unless gender equality is ensured. Yet to ensure gender equality in relation with climate change adaptation, the national actors involved in the NAP process will need to undergo certain attitude and behavioural changes. To instigate these changes, it will be essential to include civil society players who are active in the combat against gender-based inequalities in the development and implementation of the NAP process in Chad. These organizations represent crucial stakeholders for adaptation efforts, because they are already working on projects aimed at supporting the development of the most marginalized populations and promoting women's rights.

This study provides a reference point for the government and development partners. It could be extended in the future to assess the progress made in the knowledge and practices related to gender and climate change in Chad.

Table des matières

Résumé (français)	iii
Résumé (arabe).....	v
Summary (English).....	vii
Liste d'acronymes.....	x
Définitions des concepts	xi
1. Introduction	1
1.1 Objectifs	1
1.2 Approche utilisée.....	1
2. Contexte.....	6
2.1 Le défi de l'égalité des genres	6
2.2 Le défi de l'adaptation aux changements climatiques.....	8
2.3 Les inégalités de genre face aux changements climatiques	8
2.4 Les facteurs d'inégalité de genre	10
2.5 Le rôle du processus de PNA	11
3. Analyse : Connaissances, attitudes, comportements et pratiques des acteurs nationaux sur le lien entre le genre et l'adaptation.....	12
3.1 Connaissance des questions de genre et de leur rôle dans l'adaptation.....	12
3.2 Attitudes vis-à-vis du genre	14
3.3 Comportements et pratiques.....	18
4. Leçons apprises en termes de barrières et d'opportunités pour un processus de PNA au Tchad qui répond aux questions de genre.....	23
5. Recommandations au Ministère de l'Environnement et aux partenaires techniques et financiers pour un processus de PNA qui répond aux questions de genre.....	25
Références	28
Appendices	30
Annexe A. Cartographie des institutions travaillant sur les questions de genre (par ordre alphabétique).....	30
Annexe B. Cartographie des institutions travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques (par ordre alphabétique).....	33

Liste d'acronymes

AMCC+	Alliance Mondiale contre le Changement Climatique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CELIAF	Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
IIG	Indice d'Inégalité de Genre
ONG	Organisation non gouvernementale
PNG	Politique Nationale Genre
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement

Définitions des concepts

Ces définitions sont extraites du rapport « Boîte à outils pour un processus d'élaboration et de mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation (PNA) qui répond aux questions de genre » (Réseau mondial de PNA & CCNUCC, 2019).

Le genre fait référence aux caractéristiques et possibilités économiques, sociales et culturelles associées au fait d'être un homme ou une femme. Il englobe les rôles, les comportements et les activités jugés acceptables pour des personnes de sexe différent et influe sur les relations entre les personnes appartenant à ces groupes. Ces caractéristiques et relations sont des constructions sociales. Le genre détermine ce qui est attendu, permis et valorisé dans un contexte particulier à un moment donné, compte tenu du fait que cela soit changeant.

Les acteurs du genre composent le groupe d'institutions et d'individus travaillant dans le domaine du genre dans un contexte particulier, y compris les acteurs gouvernementaux, universitaires et de la société civile. Au sein du gouvernement, cela peut inclure le ministère gouvernemental chargé du genre et/ou de la condition féminine, ainsi que des experts du genre ou des points focaux dans différents ministères ou aux niveaux infranationaux. En dehors du gouvernement, les acteurs du genre comprennent des chercheurs universitaires, des experts techniques, des organisations non gouvernementales, des défenseurs, des organisations de femmes et des organisations représentant les personnes de genre non binaire.

La diversité des genres reconnaît que chez certaines personnes, l'identité et l'expression de soi se situent en dehors des normes généralement comprises en matière de genre. Cela comprend les identités de genre transgenres et non binaires, qui peuvent se situer entre les extrémités masculine et féminine du spectre de l'identité de genre ou complètement en dehors de la conception binaire du genre.

L'égalité des genres désigne l'égalité des droits, des responsabilités et des chances des femmes et des hommes, des filles et des garçons ainsi que des individus dont l'identité de genre est non binaire. L'égalité des genres ne veut pas dire que les personnes de tous les genres sont les mêmes. Il s'agit plutôt d'une situation dans laquelle les droits, responsabilités et opportunités des individus ne diffèrent pas selon qu'ils soient nés de sexe masculin ou féminin ou selon leur positionnement ou non dans le cadre d'une définition binaire du genre.

L'équité de genre est l'impartialité ou la justice dans la façon dont les personnes sont traitées, quel que soit leur genre. La réalisation de l'équité implique souvent des mesures conçues pour compenser les désavantages historiques et socialement déterminés qui empêchent certaines personnes de jouir des mêmes droits, opportunités, ressources et récompenses que d'autres. Dans de nombreux contextes, ce sont les femmes qui sont défavorisées en raison de l'inégalité des genres. Les femmes qui présentent d'autres caractéristiques pouvant conduire à la marginalisation sociale (telles que la race, l'âge, le handicap ou l'orientation sexuelle, entre autres) peuvent nécessiter une attention particulière pour parvenir à l'équité. Cela s'applique également aux personnes dont l'identité de genre est non binaire. L'équité mène à l'égalité.

Les approches qui répondent aux questions de genre examinent et abordent activement les normes, rôles et inégalités en matière de genre. Les approches qui répondent aux questions de genre vont au-delà de la sensibilité aux différences de genre — elles cherchent activement à promouvoir l'égalité des genres. Cela implique souvent des mesures spécifiques visant à

autonomiser les femmes dans leurs ménages et leurs communautés ainsi que des processus plus larges en matière de politique et de planification.

Les approches sensibles au genre tiennent compte des normes, des rôles et des relations en matière de genre. Contrairement aux approches qui répondent aux questions de genre, elles n'abordent pas activement les inégalités qui en découlent. La sensibilité au genre porte sur la prise de conscience des différences de genre, alors que la réponse aux questions de genre porte sur les actions visant à remédier à ces inégalités. La sensibilité au genre peut être perçue comme une étape vers la réponse aux questions de genre.

Les approches inclusives reconnaissent l'intersectionnalité et les différences qui en découlent chez les femmes, les hommes et les personnes de genre non binaire. Elles se soucient non seulement de l'équilibre entre les genres mais aussi de la représentation des personnes ayant d'autres caractéristiques socio-culturelles qui peuvent influencer leur vulnérabilité aux changements climatiques, leurs capacités d'adaptation et leur capacité à participer et à bénéficier des mesures d'adaptation.

L'intersectionnalité décrit la manière complexe et cumulative dont les effets de multiples formes de discrimination (telles que le racisme, le sexisme et le classisme) se combinent, se chevauchent ou se recourent. Le concept d'intersectionnalité tente de cerner la complexité de la discrimination et comment les expériences des individus diffèrent en fonction de leurs identités multiples. Il reconnaît que le genre recoupe d'autres caractéristiques socio-culturelles telles que la race, l'appartenance ethnique, le handicap, l'orientation sexuelle et l'âge et que ces intersections génèrent un ensemble unique de normes. Une approche intersectionnelle reconnaît les différences entre les personnes de même genre qui doivent être comprises pour parvenir à l'égalité des genres.

Les données ventilées par sexe sont recueillies, présentées et analysées séparément pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Elles permettent d'identifier des inégalités existantes et potentielles fondées sur le genre. Elles servent de base pour une analyse efficace des questions de genre.

1. Introduction

1.1 Objectifs

Ce rapport résulte d'une étude visant à analyser les questions de genre en vue d'orienter le processus de plan national d'adaptation (PNA) au Tchad. L'étude propose de répondre à trois questions principales :

- Qui sont les acteurs nationaux (gouvernement, recherche, société civile, représentants du secteur privé, partenaires techniques et financiers) qui se consacrent à l'égalité des genres et aux questions d'adaptation aux changements climatiques au Tchad ?
- Quels sont les connaissances, attitudes, comportements et pratiques de ces acteurs nationaux relatifs au lien entre le genre et l'adaptation ?
- Quelles recommandations peut-on en tirer sur : (a) la façon dont les acteurs qui se consacrent à l'égalité des genres pourraient être intégrés au processus de PNA au Tchad, (b) les besoins en renforcement des capacités des acteurs travaillant sur l'adaptation et ceux travaillant sur le genre, et (c) la meilleure manière de communiquer sur le genre et sur le lien entre le genre et l'adaptation aux changements climatiques au Tchad.

L'étude vise à comprendre les opportunités et les barrières pour un processus de PNA au Tchad qui répond aux questions de genre, notamment afin de développer des produits de communication et des approches de renforcement des capacités adaptés au contexte institutionnel du pays.

Ce rapport s'adresse principalement au Ministère de l'Environnement en charge de coordonner le processus de PNA au Tchad et aux partenaires techniques et financiers qui soutiennent le Ministère dans cette tâche.

1.2 Approche utilisée

Cette étude se base sur l'analyse des connaissances, attitudes, comportements et pratiques (analyse CAPP) des acteurs impliqués dans le processus de PNA sur les questions de genre en lien avec l'adaptation aux changements climatiques. Une analyse CAPP permet d'examiner les préjugés individuels et institutionnels et les comportements et pratiques discriminatoires éventuels, qui souvent ne sont pas pris en compte dans les documents de politique.

L'analyse se base notamment sur l'approche développée par ONU Femmes et l'Institut international du développement durable dans le cadre d'une étude précédente (voir Dazé & Hunter, 2021). L'approche a été adaptée au contexte du Tchad et vise à explorer le point de vue des parties prenantes sur les questions de genre, entre autres :



Maouale, Lead Tchad

- La connaissance des questions de genre et de leur rôle dans l'adaptation, par exemple :
 - La compréhension du genre en tant que concept ;
 - La pertinence d'intégrer les questions de genre lorsque l'on considère les enjeux d'adaptation ;
 - La participation des femmes et des hommes et l'équité dans le cadrage politique de l'adaptation ;
 - Les inégalités croisées (vulnérabilité face aux risques climatiques mais aussi face aux conflits et l'insécurité dus aux changements climatiques) qui limitent les capacités d'adaptation des femmes et leur participation dans les processus de développement.
- Les attitudes vis-à-vis du genre, basées par exemple sur :
 - Le degré d'importance accordé aux questions de genre dans l'adaptation ;
 - La perception des rôles de genre en ce qui concerne le leadership, la prise de décision et les connaissances techniques/scientifiques liées aux changements climatiques ;
 - Les différences hommes-femmes dans les aspirations et les obstacles perçus.
- Les comportements et les pratiques tels que :
 - Le langage utilisé pour parler des questions de genre ;
 - Mener des réunions collaboratives et autres interactions avec des collègues et des parties prenantes ;
 - Efforts pour communiquer et/ou solliciter les personnes identifiées ou connues comme travaillant sur les questions des droits des femmes ;
 - Efforts pour lutter contre les préjugés et la discrimination ;
 - Familiarité avec les politiques et les outils de genre existants au Tchad et dans le contexte régional ;
 - Mandats, mécanismes et outils existants pour intégrer les considérations de genre dans la prise de décision ;
 - Degré d'application de ces outils dans les politiques et pratiques d'adaptation et de réduction des risques de catastrophes.

Pour permettre l'analyse CAPP, plusieurs outils ont été utilisés afin de collecter et trianguler les informations (voir Tableau 1) : 1) une cartographie des acteurs travaillant sur l'égalité des genres et sur les changements climatiques, 2) une enquête en ligne et en format papier, 3) des entretiens semi-structurés avec des représentants clés du gouvernement et de la société civile, et 4) une discussion collective avec les participants d'un atelier de préparation du processus de PNA.

Tableau 1 : Synthèse de l'approche utilisée

Étape	Résultats clés
1- Cartographie des participants	Base de données des principaux acteurs nationaux travaillant sur le genre, les changements climatiques et le lien entre les deux. Voir Annexes A et B.
2- Enquête anonyme, via Survey Monkey, écrans mobiles et version papier	52 enquêtes anonymes reçues. Chaque enquête comprend 48 questions fermées (oui/non), ou à choix multiples, pour explorer les connaissances, les attitudes, les comportements et les pratiques sur le genre, les changements climatiques et le lien entre les deux.
3- Entretiens semi-directifs	Huit entretiens pour approfondir certains aspects de l'intégration des questions de genre dans le processus de PNA.
4- Atelier national et discussion de groupe	Exercice collectif axé sur les défis liés à un processus de PNA soucieux des questions de genre (juillet 2021)
5- Analyse	Ce rapport d'analyse a été discuté et validé lors d'un atelier national organisé le 22 septembre

1.2.1 Cartographie des acteurs

Pour la cartographie des acteurs, la consultante a mobilisé son carnet d'adresses personnel et a utilisé les listes de présence des différents ateliers liés aux changements climatiques, y compris dans le cadre du processus d'élaboration du PNA. La consultante a aussi sollicité les avis d'autres institutions comme l'organisation non gouvernementale (ONG) Concern Worldwide, l'Agence française de développement et l'Union européenne, ainsi que les partenaires du Ministère de l'Environnement et de la société civile œuvrant sur les questions de genre et sur les questions liées au développement durable.

1.2.2 Enquête en ligne et en version papier

La deuxième étape a nécessité de collecter des informations anonymes, pour promouvoir l'honnêteté et la transparence dans les réponses, auprès du plus grand nombre de parties prenantes au processus de PNA. Un total de 48 questions ont été développées, la majorité des questions étant fermées (oui/non), ou à choix multiples, pour explorer les connaissances, les attitudes, les comportements et les pratiques en matière d'intégration des considérations de genre dans les initiatives liées aux changements climatiques. Une première version de l'enquête a été testée auprès de quelques individus (cadre du ministère, chercheurs du Centre National de Recherche pour le Développement, enseignants-chercheurs du département de sociologie de l'université de Moundou, membres des ONG) pour éventuellement modifier le langage utilisé

et réduire au maximum le nombre de questions ; elle a permis de développer l'enquête finale. Certaines questions étaient similaires mais posées de différentes manières dans le but de faire ressortir les opinions des personnes enquêtées et de noter toute contradiction. L'enquête a été envoyée par courrier électronique aux acteurs gouvernementaux et aux acteurs concernés de la société civile et du secteur privé au Tchad - sur la base de la cartographie des acteurs en Annexes A et B. Les questions ont été converties sur la plateforme Survey Monkey en un format compatible avec les écrans mobiles, ceci afin de maximiser le nombre de personnes pouvant répondre à l'enquête depuis leur téléphone en raison des délestages de l'électricité. Toutefois, et en raison des problèmes d'électricité et de connexion Internet à N'Djamena, l'enquête a également été distribuée en version papier lors d'un atelier réunissant les parties prenantes au processus de PNA, le 13 juillet 2021. Les réponses ont ensuite été rentrées sur la plateforme digitale de l'enquête.

Au total, 52 personnes ont répondu à l'ensemble des questions de l'enquête.

La majorité des participants sont des hommes (62 pour cent) (voir Tableau 2). La proportion de participants travaillant sur la thématique des changements climatiques s'élève à 67 pour cent, tandis que 23 pour cent œuvrent pour la promotion de l'égalité des genres. Près de 95 pour cent des participants ont effectué des études de troisième cycle et près de la moitié occupe une fonction de cadre dirigeant au sein de leur organisation.

Tableau 2 : Ventilation des participants par sexe et genre

Quel est votre sexe ?	Nombre de réponses	En Pourcentage (%)	Quel est votre genre ?	Nombre de réponses	En Pourcentage (%)
Sexe masculin	32	62	Homme	32	62
Sexe féminin	18	35	Femme	17	33
Ont préféré ne pas le préciser ¹	2	4	Ont préféré ne pas le préciser	3	6
TOTAL	52	100	TOTAL	52	100

1.2.3 Entretiens semi-directifs

Après une première analyse des réponses à l'enquête, certains points ont été explorés plus en détail lors d'entretiens semi-structurés avec des représentants des principaux acteurs des changements climatiques et des droits des femmes au Tchad. Les entretiens visaient à mieux comprendre les comportements et les expériences des parties prenantes sur les questions de genre dans leurs institutions, ainsi que les mécanismes existants pour les approches qui répondent aux questions de genre. Les entretiens ont également été l'occasion d'explorer les écarts potentiels entre la politique et la pratique. Au total, huit entretiens semi-structurés ont été réalisés en juillet 2021 en face à face ou par courrier électronique puis complétés par téléphone avec les représentants des institutions concernées (voir Tableau 3).

¹ Cet indicateur permet aux personnes qui ne s'identifient pas aux sexes féminin ou masculin et aux genres féminin et masculin de pouvoir entrer une réponse différente. Le fait que trois personnes aient préféré ne pas choisir l'une ou l'autre option est évocateur de la non-binarité des identités de genre.



iStock

Tableau 3. Synthèse des entretiens individuels réalisés en juillet 2021

Institution	Position
Présidence de la République / Coordonnateur de l'ONG ACID	Conseiller
Ministère de l'Environnement	Direction
Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable	Chef de Division
Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF)	Psycho-sociologue
Alliance Mondiale contre le Changement Climatique (AMCC+) Tchad	Coordination
Fonds international de développement agricole	Consultant national
Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)-Tchad	Spécialiste de Programme Genre et Droits Humains
Ministère de l'Environnement, Direction du Changement Climatique	Responsable en charge du processus de PNA

1.2.4 Discussion lors de l'atelier réunissant les parties prenantes au processus de PNA

L'approche de la présente étude et ses objectifs ont également été présentés lors de l'atelier national organisé du 13 au 16 juillet 2021 au Centre de formation pour le développement (CEFOD) dans le cadre du développement du processus de PNA. Une cinquantaine de participants y ont participé et ont pris part à un exercice axé sur les défis liés à un processus de PNA soucieux des questions de genre. Les résultats de cet exercice ont été collectés et une discussion a été organisée à la fin avec une quarantaine de participants.

2. Contexte

2.1 Le défi de l'égalité des genres

Des progrès ont été accomplis au Tchad tant au niveau de l'engagement politique que dans l'élaboration et l'adoption des lois clés visant à protéger la dignité humaine et l'égalité des genres depuis les cinq dernières années. Ces progrès se traduisent par la ratification d'instruments juridiques internationaux et l'adoption de lois et règlements au niveau national.

Au Tchad, le cadre formel de l'égalité des genres est établi par la Constitution du 4 mai 2018 qui reconnaît la promotion du genre et de la jeunesse comme facteur de réalisation de l'égalité entre hommes et femmes et l'impératif de sa prise en compte pour le développement humain durable. Il en est de même pour la Loi N°38/PR/98 qui donne la même chance aux deux sexes dans le cadre de l'emploi et la Loi 16/PR/2006 portant orientation du Système Éducatif Tchadien. La Constitution reconnaît en outre la primauté du droit international (Art. 236) et l'égalité de tous devant la loi sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion, d'opinion politique ou de position sociale (Art. 13).

Cependant, la coexistence de plusieurs systèmes légaux (code civil datant de l'époque coloniale, prédominance des droits coutumiers et religieux) ne facilite pas la mise en œuvre du droit des femmes à l'égalité, auquel s'est engagé le Tchad en ratifiant la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) en 1990. L'absence d'un Code de la Famille en conformité avec les standards internationaux rend la tâche d'autant plus difficile. La loi 29/PR/2015 du 21 juillet 2015 interdit toutefois le mariage d'enfants.

Le Tchad dispose d'une stratégie de développement, la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » (République du Tchad, 2017a), qui constitue le document de politique de référence au Tchad le plus cité comme garantissant la prise en compte du genre. La Vision 2030 est mise en œuvre à travers le plan national de développement (PND) pour la période 2017–2021 (République du Tchad, 2017b). L'Axe 4 de la Vision 2030 en particulier (Améliorer les conditions de vie de la population et réduire les inégalités sociales) inclut l'objectif spécifique 8 « Élaborer et mettre en œuvre une politique genre ». Les objectifs spécifiques touchent aux questions d'accès équitable à l'éducation entre les filles et les garçons, à l'adoption de quotas pour assurer la participation des femmes dans les instances de prise de décision, à l'accès des femmes aux crédits et financements, au renforcement de l'autonomisation économique et sociale des femmes et au besoin d'assurer l'égalité d'accès aux actifs productifs entre les femmes et les hommes.

La Politique Nationale Genre (PNG) a ainsi été adoptée par Décret n° 2035/PR/MFPPESEN en 2017 et son plan national d'action 2019–2023 validé en décembre 2018. La PNG est assortie d'une Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (République du Tchad, 2014). Conformément à l'article 34 de la Constitution du 4 mai 2018, l'Ordonnance n° 012/PR/2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives qui fixe un quota progressif d'au moins 30 pour cent à la participation des femmes a été signée et ratifiée par la Loi n° 022/PR/2018. Tout récemment, en mars 2021, a été signé le Décret n° 0433/PR/MFPPE/2021

portant application de l'Ordonnance n° 012/PR/2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives en République du Tchad. Enfin, l'Ordonnance n° 043/PR/2018 du 31 août 2018, portant orientation du système agro-sylvo-pastoral et halieutique, demande à l'État, aux collectivités territoriales, aux organisations professionnelles agricoles et au secteur privé de veiller à l'implication des femmes dans les instances de gouvernance des politiques et stratégies de développement agro-sylvo-pastorale et halieutique.

Sur le plan institutionnel, la volonté politique de réduire les inégalités liées au genre s'est exprimée à travers l'existence d'un ministère dédié : le Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance. Toutefois, son budget représente à peine 1 pour cent du budget national, et la persistance de pesanteurs socio-culturelles sont des défis à relever pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes. Il faut aussi noter la création de la Direction de la scolarisation des filles au Ministère de l'Éducation.

Force est de constater que malgré les initiatives de l'État, et malgré l'appui des partenaires techniques et financiers ainsi que celui des organisations de la société civile pour lutter en faveur de l'égalité femmes-hommes et contre les violences basées sur le genre, les pratiques discriminatoires à l'endroit des femmes perdurent dans le pays (Benoudji et Le Masson, 2021). Au Tchad, où les mentalités sont généralement influencées par le régime patriarcal, les coutumes et les rapports sociaux sont caractérisés par la domination des hommes sur les femmes, ce qui favorise l'inégalité de genre.

Le niveau préoccupant des inégalités entre les femmes et les hommes est clairement identifié par les index des inégalités de genre utilisés au niveau international. Selon l'indice mondial de l'écart entre les sexes (*Global Gender Gap Index*) du Forum économique mondial (World Economic Forum, 2021), qui considère quatre domaines (la participation et les opportunités au niveau économique ; les résultats en éducation ; la santé et la survie ; et l'autonomisation politique)², en 2021 le Tchad est en 148ème position sur 156 pays. En ce qui concerne l'indice d'inégalité de genre (IIG) du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)³, qui combine des indicateurs de santé sexuelle et reproductive, d'éducation, et de participation politique et économique, le pays occupe le 160ème rang sur 162. Avec un développement humain faible, le Tchad est classé 187ème sur 189 pays dans le rapport du PNUD sur le développement humain (2020), avec un indice de développement humain total de 0,398 (0,342 pour les femmes et 0,448 pour les hommes), ce qui donne un indice de développement de genre de 0,764 et un IIG de 0,7101.

² Le « Global Gender Gap Index » est la combinaison de quatre sous-indices : i) sur la participation et les opportunités économiques, qui résulte de quatre indicateurs (qui mesurent le rapport femmes/hommes de : la population économiquement active ; le salaire moyen pour des travaux similaires ; le revenu moyen estimé ; et le rapport au niveau des cadres) ; ii) sur les résultats en éducation (qui combine quatre indicateurs sur la proportion féminine/masculine du taux d'alphabétisation et des taux nets d'enregistrement au primaire, secondaire et tertiaire) ; iii) sur la santé et la survie (avec la combinaison de la proportion filles/garçons à la naissance et de la proportion femmes/hommes de l'espérance de vie en bonne santé) ; et iv) sur l'autonomisation politique (qui combine trois indicateurs sur la proportion femmes/hommes des sièges occupés au parlement ; au niveau des ministres ; au niveau du nombre d'années, au cours des 50 dernières années, où il y a eu un premier ministre homme/femme. Voir http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf

³ L'indice d'inégalité de genre (IIG) est mesuré pour seulement 162 pays. L'IIG mesure les inégalités de genre pour trois aspects : la santé reproductive, mesurée par le taux de mortalité maternelle et le taux de fertilité des adolescentes ; l'autonomisation, mesurée par la part de sièges parlementaires occupés par des femmes et la part de femmes et d'hommes adultes âgés de 25 ans et plus ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire ; et le statut économique, exprimé en termes de participation au marché du travail et mesuré par le taux d'activité de la population active chez les femmes et les hommes âgés de 15 ans et plus. L'IIG le plus récent est celui de 2019. (Voir <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>)

Les inégalités de genre concernant les droits civils et politiques sont aussi visibles. Au moment de la rédaction de ce rapport, la situation se caractérise par la sous-représentation des femmes dans les différentes instances de prise de décision. À la suite de la mort du président Idriss Déby en avril 2021, la mise en place d'un gouvernement plus paritaire, tel que légalement requis par la loi sur la parité, était espérée. Néanmoins, le statu quo de la sous-représentation des femmes caractérise le gouvernement de transition nommé le 2 mai 2021, dans lequel on ne trouve que neuf femmes ministres et secrétaires d'État sur 40 (22,5 pour cent) (voir le site de la Présidence du Tchad : www.présidence.td). Par ailleurs, 15 pour cent des membres du Parlement sont des femmes. Le Conseil militaire de transition n'en contient, au moment de la rédaction de ce rapport, aucune.

2.2 Le défi de l'adaptation aux changements climatiques

Sur la base des projections des modèles climatiques globaux, le Tchad est considéré par la communauté scientifique internationale comme l'un des « points chauds », en raison des profonds dérèglements climatiques qu'il a subi au cours des deux dernières décennies : une baisse et une variabilité accrue des précipitations, une augmentation continue des températures et une recrudescence de phénomènes météorologiques extrêmes (Sarr et Djoula, 2020). L'irrégularité des précipitations affecte les zones de culture et le calendrier cultural, mais aussi les activités agrosylvo-pastorales et halieutiques. Les fondements de l'économie nationale (cultures vivrières et de rente, élevage, pêche) s'en retrouvent fortement affectés. Le déplacement des éleveurs et agriculteurs vers des zones plus propices à leurs activités intensifie la pression sur les ressources naturelles avec comme corollaires la dégradation des écosystèmes et l'accentuation des conflits intercommunautaires (République du Tchad, 2015).

Les principaux défis environnementaux au Tchad se posent en termes de dégradation du potentiel productif des ressources naturelles et des habitats naturels, de perte de biodiversité, d'ensablement des oasis, de développement d'espèces envahissantes et de pollutions diverses, le tout aggravé par la pression anthropique croissante et les modes de gestion des ressources naturelles inadaptés.

Selon les orientations de la politique en matière de développement, le Tchad, qui aspire à devenir un pays émergent à l'horizon 2030, entend renforcer les mesures de protection de l'environnement, d'adaptation aux effets des changements climatiques et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. À travers son plan national de développement pour la période 2017–2021 (République du Tchad, 2017b), le Tchad s'est engagé à atteindre les objectifs de développement durable liés à la lutte contre les changements climatiques à travers la mise en œuvre de politiques d'adaptation, de restauration et de sauvegarde des écosystèmes des zones humides et des aires protégées, ainsi que l'accès de la population aux sources d'énergie mixtes.

2.3 Les inégalités de genre face aux changements climatiques

Les populations du Tchad sont ainsi confrontées à des risques multiples dont les effets se renforcent mutuellement : les risques de sécheresse récurrents, l'insécurité alimentaire sévère et chronique (dans 15 des 23 provinces – Sarr & Djoula, 2020), l'instabilité politico-militaire, l'insécurité liée au terrorisme et les déplacements de populations ainsi engendrés (Vivekananda & Born, 2018)

ou encore les risques d'inondations. Face à ces risques, les difficultés socio-économiques et politiques auxquelles est confronté le pays pérennisent une situation humanitaire fragile sur une grande partie du territoire et expliquent la vulnérabilité de la population face aux changements climatiques. Les femmes, les enfants et les personnes âgées ont été identifiés comme étant les groupes sociaux les plus à risque au Tchad selon le Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (République du Tchad, 2010) et la Contribution Prévues Déterminées au niveau National (République du Tchad, 2015).

L'inégalité de genre accentue la vulnérabilité des populations. Au Tchad, les principaux facteurs comprennent l'accès difficile des femmes aux ressources naturelles en raison des risques de violence (dénis de ressources, agressions physiques et sexuelles), la restriction de leurs droits, et la réduction de leur mobilité et de leur participation aux prises de décisions (Benoudji et al., 2018). Les inégalités sociales ont de sérieuses répercussions sur la vie de nombreuses femmes car elles limitent leur accès à la propriété foncière, au logement, à l'éducation et aux soins de santé ainsi que leur participation aux prises de décisions (Benoudji et al., 2018). Une grande partie de la société est ainsi souvent exclue des opportunités de développement sur la base du genre, de l'âge ou de l'ethnie, de la mauvaise interprétation de la religion et des normes sociales discriminantes. En limitant les libertés fondamentales et les possibilités de choix des femmes, les inégalités limitent leurs capacités à diversifier leurs sources de revenu ou à accéder à des services de base, ce qui impacte négativement, non seulement les options pour se protéger en période de soudure et de crise, mais aussi les capacités de résilience des autres membres de leur foyer, en particulier les personnes dépendantes telles que les enfants et les personnes âgées (Le Masson et al., 2019). En conclusion, les femmes ne se trouvent pas dans les mêmes conditions que les hommes pour affronter les impacts négatifs associés aux changements climatiques et n'ont pas les mêmes capacités et possibilités pour y faire face, ce qui les expose ou les rend plus vulnérables.

La Politique Nationale Genre (République du Tchad, 2011) insiste sur les facteurs socio-culturels et traditionnels qui affectent l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes, et sur le partage inéquitable des revenus issus des ressources naturelles et de la pêche. Ces facteurs jouent un rôle important dans la vulnérabilité différenciée des femmes et des hommes face aux changements climatiques, mais la PNG ne mentionne pas clairement le lien entre les inégalités de genre et les stratégies de réponse face aux changements climatiques ou de réduction des risques et catastrophes naturelles.

Pour pallier au besoin d'analyse documentaire sur la vulnérabilité sociale, une étude intitulée « Analyse genre et changements climatiques au Tchad » (voir Sarr et Djoula, 2020) a été lancée par le Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques,



iStock

une initiative du Gouvernement de la République du Tchad, financée par le Fonds vert pour le climat et mise en œuvre par le Fonds National de l'Eau. Cette étude a analysé l'état des connaissances sur la prise en compte du genre dans les questions climatiques et de développement, ainsi que les stratégies apportées comme réponses adaptatives aux vulnérabilités face aux risques climatiques et non climatiques. Enfin, elle a permis de tirer des enseignements et de proposer des recommandations.

2.4 Les facteurs d'inégalité de genre

Dans les communautés tchadiennes, la perception différenciée des rôles masculins et féminins est à la base de la répartition inégale des tâches et de l'exercice du pouvoir (République du Tchad, 2011). Les hommes assument des rôles de décideurs dans les affaires publiques et de pourvoyeurs des charges de la famille ; quant aux femmes, elles sont plutôt impliquées dans l'établissement et le renforcement des relations sociales (visites familiales, cérémonies de mariage et funèbres, etc.). À partir d'un âge avancé, elles peuvent jouer au sein de la communauté les rôles de conseillères et de médiatrices dans la conclusion des alliances matrimoniales et la résolution des conflits familiaux. En dépit de ces rôles et de leurs activités génératrices de revenus, elles n'ont pas les pleins pouvoirs dans les décisions finales, ni en matière de santé sexuelle et reproductive, domaine qui les concerne en premier lieu (Chatot, 2019), ni sur la planification familiale, ni sur les dépenses du foyer. Les hommes sont les seuls à pouvoir prendre des décisions qui engagent le ménage ou la communauté (République du Tchad, 2011). En moyenne, 12 pour cent des ménages sont dirigés par des femmes, mais ce taux est beaucoup plus élevé dans certaines provinces, notamment au Kanem et au Guéra (23,4 pour cent et 22 pour cent respectivement) (République du Tchad, 2011).

Les croyances ou mauvaises interprétations religieuses ont une influence sur les origines et les raisons qui expliquent la prévalence des inégalités sociales. Les normes sociales sont justifiées par une volonté divine à laquelle il faut simplement se conformer. Ce sont souvent les croyances qui font que « les femmes ne sont pas respectées » et toujours reléguées au second rang. Ces pesanteurs traditionnelles et religieuses entraînent bien souvent le mariage des filles juste après la puberté en dépit de la loi (Benoudji et al., 2018). Par ailleurs, les violences contre les femmes et les adolescentes constituent un risque au quotidien. Les formes de violence les plus rapportées sont les mariages précoces, les violences physiques et sexuelles commises par des proches, la polygamie ainsi que le déni de ressources et d'opportunités. Ces discriminations ont des impacts multiples sur la construction des moyens d'existence et la résilience (Benoudji et al., 2018 ; Le Masson et al., 2019). Benoudji et al., 2018 et Le Masson et al., 2019 documentent la façon dont la polygamie est perçue par beaucoup de femmes tchadiennes : comme une violence et un déni de leurs droits.

Enfin, les facteurs liés aux conflits et à l'insécurité contribuent à perpétuer ou à accentuer les inégalités de genre en entravant la mobilité des hommes et surtout celle des femmes, avec des impacts négatifs sur le développement au Tchad.

2.5 Le rôle du processus de PNA

Le Tchad a œuvré pour faire progresser l'adaptation aux changements climatiques avant que le processus de PNA ne soit officiellement établi dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 2010. Cependant, le processus de PNA vise à soutenir l'adaptation aux changements climatiques d'une manière différente ; il s'agit d'une tentative de passer d'interventions ponctuelles basées sur des projets à une approche plus stratégique et coordonnée de l'adaptation. Concrètement, il s'agit de mettre en place les systèmes et les capacités nécessaires pour faire de l'adaptation une pratique standard et continue dans le cadre de la prise de décisions concernant le développement d'un pays (Hammill et al., 2020). Bien plus qu'un simple plan, c'est un processus visant à identifier et traiter les priorités à moyen et long terme d'un pays pour s'adapter aux changements climatiques. Ainsi le processus de PNA offre une opportunité pour mieux prendre en compte l'égalité des genres dans l'action climatique au Tchad.

En 2021, le gouvernement du Tchad est en train de développer un jalon important de son processus de PNA avec le développement de son document de PNA. Le gouvernement a opté pour un processus en deux étapes pour élaborer ce document avec un « document de PNA préliminaire » et un « document de PNA final ».

3. Analyse : Connaissances, attitudes, comportements et pratiques des acteurs nationaux sur le lien entre le genre et l'adaptation

3.1 Connaissance des questions de genre et de leur rôle dans l'adaptation

Pratiquement tous les participants, sauf trois, sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'égalité des genres, c'est lorsque les femmes, les hommes, les filles et les garçons ont les mêmes droits, responsabilités et opportunités. Pour la grande majorité des participants (88 pour cent), il y a de grandes inégalités entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons au Tchad. Quarante pour cent ont le sentiment d'avoir une bonne compréhension des questions de genre dans le domaine où ils travaillent, tandis qu'une majorité admet n'avoir que quelques connaissances sur le genre.

La moitié des participants (50 pour cent) pensent que les changements climatiques impactent les hommes et les femmes, les filles et les garçons différemment ; l'autre moitié (44 pour cent) n'est pas d'accord et 6 pour cent ne savent pas. Par contre, la majorité des participants (85 pour cent) considèrent que les femmes tchadiennes sont plus vulnérables aux impacts des changements climatiques que les hommes. Ces résultats soulèvent une question importante : les parties prenantes au processus de PNA font-elles une différence conceptuelle entre l'exposition des populations aux impacts des changements climatiques et leurs vulnérabilités (en d'autres termes, presque la moitié des participants considèrent que les changements climatiques impactent les populations sans distinction sociale mais certains groupes sociaux tels que les femmes et les filles sont plus susceptibles d'être affectés) ?

La majorité des participants (80 pour cent) ne sont pas étonnés d'entendre (ou bien ils savent déjà) que davantage d'égalité entre les hommes et les femmes en matière d'accès à l'éducation, à la santé, aux ressources financières ou aux opportunités économiques, contribue à la croissance, y compris en termes d'augmentation des rendements agricoles. Quatre-vingt-seize pour cent sont également d'accord que l'amélioration du statut socio-économique des femmes tchadiennes contribuerait à améliorer leur résilience ainsi que celle de leur famille. Enfin, pour 87 pour cent des participants, l'autonomisation des femmes au niveau économique (à travers l'accès à l'emploi, à la terre et au crédit), sociale (à travers l'accès à l'éducation et à la santé) et politique (accès des femmes au parlement et à des postes ministériels) est essentielle pour assurer le développement du pays sur le long terme.

La plupart des participants (80 pour cent) ne sont pas d'accord avec l'affirmation que Dieu est à l'origine des inégalités sociales entre les pauvres et les riches, les éduqués et les non éduqués, et les hommes et les femmes (12 pour cent admettent ne pas savoir). En revanche, une minorité de participants (10 pour cent) considère que les causes profondes des inégalités entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons au Tchad sont avant tout d'ordre biologique (différences dans les capacités physiques et mentales). Vingt et un pour cent des participants sont d'accord avec l'idée que les hommes sont plus aptes à traiter des questions techniques liées aux sciences, à l'ingénierie et aux technologies. Vingt-neuf pour cent sont également d'accord avec l'affirmation

que les hommes sont plus aptes à concevoir des stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

Les connaissances des parties prenantes au processus de PNA sur les questions de genre ont été explorées plus en profondeur lors d'un atelier national organisé en juillet 2021. Les participants ont pris part à un exercice de réflexion sur les défis posés par l'intégration des questions de genre dans les processus de développement. Il ressort de l'analyse que les problématiques sont les suivantes :

- Les femmes et les jeunes filles au Tchad ont un accès inégal aux ressources (éducation, foncier) dans un contexte général de pesanteurs socio-culturelles : coutumes, normes et traditions pèsent sur les femmes et freinent l'application effective de leurs droits. Quarante-trois pour cent des participants à l'enquête considèrent en effet que les normes socio-culturelles et religieuses constituent les causes profondes des inégalités entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons au Tchad.
- Les discriminations institutionnelles à l'égard des femmes (manque de participation paritaire ; faible représentation équilibrée des voix des femmes dans les prises de décision) freinent l'autonomisation ou l'émancipation des femmes, les empêchant de prendre part de manière égale aux processus de développement. L'absence de femmes dans certains postes clés des ministères sectoriels liés à l'environnement explique également le manque de parité (50/50) dans les processus de décisions politiques.
- Enfin, le faible leadership politique en matière d'égalité, couplé au manque d'information relative au genre, entraîne une compréhension limitée du concept du genre et de son importance pour faciliter des processus de décision inclusifs et représentatifs. Par exemple, la Politique Nationale Genre et son plan d'actions quinquennal 2019–2023 (République du Tchad, 2011) ne sont pas vraiment connus de la majorité des participants invités à l'atelier technique.



iStock

Pourquoi les connaissances des acteurs sur les questions de genre et de changements climatiques sont-elles importantes à connaître pour éclairer le développement du processus de PNA au Tchad ?

Les connaissances des acteurs sont un des facteurs qui influent sur leur capacité à s'engager dans une action climatique qui prend en compte les questions de genre. Notamment, les connaissances des acteurs ont une influence sur ce qu'ils perçoivent comment étant important ou pas. L'amélioration des connaissances peut donc générer des changements volontaires chez certaines personnes et institutions pour mieux prendre en compte la thématique. Quand les connaissances sur les questions de genre sont inexactes et que les liens entre les changements climatiques et l'égalité des genres sont mal compris, cela peut aboutir à des comportements inadéquats qui renforcent les inégalités de genre dans l'action climatique ou même qui en créent de nouvelles. Les individus sont plus enclins à s'engager dans une action climatique qui répond aux questions de genre lorsqu'ils savent que les changements climatiques touchent les hommes et les femmes, les filles et les garçons différemment et lorsqu'ils connaissent les causes profondes de ces différences. Cependant, il est très clair que l'amélioration des connaissances en tant que telle est rarement suffisante pour motiver les acteurs et changer les comportements.

Les résultats de l'enquête révèlent qu'il y a un certain niveau de connaissance sur le lien entre le genre et les changements climatiques au Tchad parmi les acteurs enquêtés mais que ces connaissances ne sont pas uniformes et que de grandes lacunes persistent.

Actions requises : Faire de l'amélioration des connaissances des acteurs une action prioritaire du document de PNA, et notamment : proposer des formations aux acteurs travaillant sur le genre et à ceux travaillant sur l'adaptation ; utiliser ce rapport comme un point de référence pour mesurer les progrès dans le domaine ; et commanditer des études de cas sur l'impact différencié des changements climatiques sur les femmes et les hommes tchadiens pour renforcer les preuves en vue de leur utilisation dans une base de données et d'informations contextualisées.

3.2 Attitudes vis-à-vis du genre

Pour quasiment tous les participants (96 pour cent), il est important de prendre en compte l'égalité entre les hommes et les femmes dans les politiques, stratégies et programmes d'adaptation aux changements climatiques au Tchad. Il ressort de l'enquête que les attitudes semblent majoritairement favorables aux principes d'égalité entre femmes et hommes :

- Une large majorité (96 pour cent) considère que les femmes et les hommes au Tchad doivent avoir les mêmes possibilités d'accès à l'éducation et à l'emploi ; 92 pour cent sont également d'accord avec l'idée qu'il est important pour une femme d'être scolarisée dans l'enseignement supérieur.
- Une large majorité (94 pour cent) considère également que les femmes et les hommes doivent avoir les mêmes droits dans tous les domaines (par ex. en termes d'accès à l'emploi, à la terre, au crédit, à la santé et à des postes décisionnels de haut niveau).
- La majorité des participants considère qu'il est très important pour une femme de travailler à l'extérieur de la maison.

Tout ceci contredit le présupposé que les femmes ne devraient pas travailler en dehors de la maison selon les normes sociales souvent mises en avant pour justifier les inégalités en matière d'accès à l'emploi.

Tableau 4 : Attitudes vis-à-vis du travail des hommes et des femmes

Il est important pour une femme de travailler à l'extérieur de la maison	Nombre de réponses	En pourcentage (%)	Il est important pour un homme de travailler à l'extérieur de la maison	Nombre de réponses	En pourcentage (%)
Oui, absolument	19	37	Oui, absolument	8	15
Parfois, dans certains cas	29	56	Parfois	39	75
Non, pas vraiment	4	8	Jamais	5	10
TOTAL	52	100	TOTAL	52	100

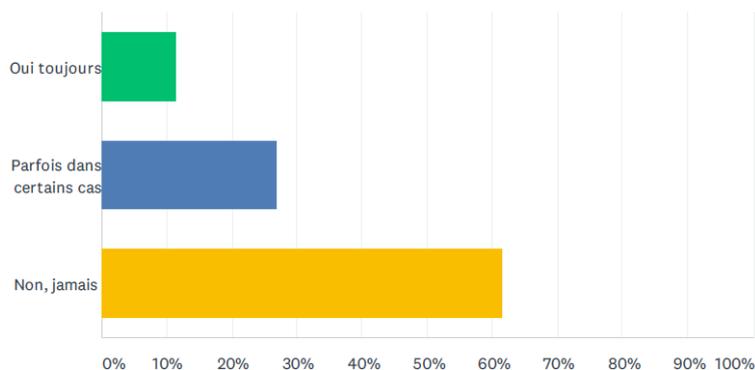
Source : Résultats de l'enquête anonyme faite dans le cadre de cette étude

En revanche, une minorité de participants (entre 5 et 20 pour cent) avancent des opinions sensiblement différentes et qui dénotent des attitudes moins favorables aux principes d'égalité femmes-hommes. Pour 8 pour cent d'entre eux, il n'y a pas de grandes inégalités entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons au Tchad et 10 pour cent n'accordent pas d'importance à cette question. Par ailleurs, 17 pour cent des participants ne sont pas d'accord avec l'idée selon laquelle les femmes et les hommes au Tchad doivent avoir les mêmes responsabilités en termes de prise de décisions au sein du ménage et de participation à la vie économique et politique. Six pour cent des participants ne sont pas d'accord avec l'idée que les femmes et les hommes doivent avoir les mêmes droits dans différents domaines.

Une part non négligeable des réponses considère également que les violences physiques et sexuelles et la discrimination contre les femmes sont toujours justifiées (11 pour cent) ou parfois dans certains cas (27 pour cent).

Q26 Les violences physiques et sexuelles et la discrimination contre les femmes sont justifiées

Answered: 52 Skipped: 8

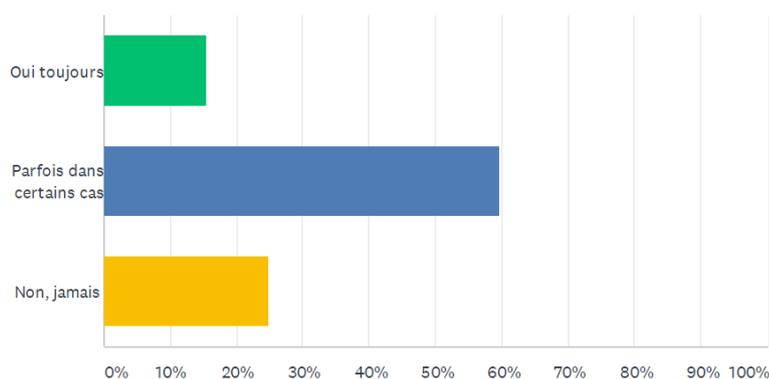


ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Oui toujours	11.54%	6
Parfois dans certains cas	26.92%	14
Non, jamais	61.54%	32
TOTAL		52

Une part non négligeable des réponses considère également que les violences physiques et sexuelles et la discrimination contre les femmes sont toujours justifiées (11 pour cent) ou parfois dans certains cas (27 pour cent).

Q24 Les mariages précoces et la polygamie sont justifiés.

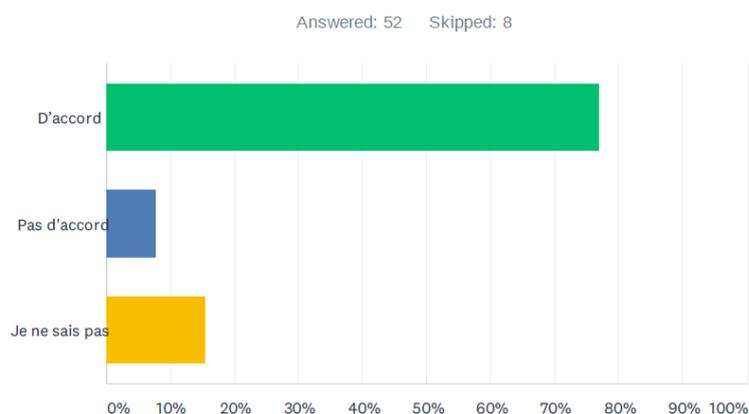
Answered: 52 Skipped: 8



ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Oui toujours	15.38%	8
Parfois dans certains cas	59.62%	31
Non, jamais	25.00%	13
TOTAL		52

Le poids des normes sociales est également bien présent en ce qui concerne les mariages précoces et la polygamie : 15 pour cent des participants pensent que ces pratiques sont totalement justifiées et plus de la moitié (60 pour cent) sont plutôt d'accord avec ces pratiques dans certains cas.

Q15 Il y a d'autres inégalités et formes de discrimination plus importantes à traiter au Tchad que les inégalités fondées sur le fait d'être un homme, une femme, une fille ou un garçon.



ANSWER CHOICES	RESPONSES	
D'accord	76.92%	40
Pas d'accord	7.69%	4
Je ne sais pas	15.38%	8
TOTAL		52



iStock

Pourquoi les attitudes vis-à-vis du genre sont-elles importantes à connaître dans le cadre du développement du processus de PNA au Tchad ?

Les attitudes des acteurs sur les questions de genre (que ce soit à la maison, au travail ou au sein de la communauté) sont un autre facteur qui influence leur motivation à s'engager dans une action climatique qui prend en compte les questions de genre. Si la question de l'égalité des genres n'est pas une préoccupation pour les acteurs, alors il y a peu de chances que ceux-ci aient l'intention de s'engager à prendre en compte les questions d'égalité des genres dans l'action climatique. Les attitudes sont influencées par différents éléments tels que notre environnement, notre expérience, notre affiliation politique, les normes sociales et nos valeurs.

L'enquête révèle que les attitudes semblent majoritairement favorables à la prise en compte de l'égalité entre femmes et hommes dans les politiques, stratégies et programmes d'adaptation aux changements climatiques au Tchad, bien que d'autres formes de discrimination soient perçues comme étant plus importantes. En revanche, une part non négligeable des participants ont des attitudes favorables envers des pratiques qui vont à l'encontre des droits des femmes telles que l'utilisation de la violence contre les femmes, ou encore les mariages précoces.

Actions requises : Le document de PNA pourrait utiliser un langage sur le genre qui fasse consensus afin d'inclure au maximum toutes les parties prenantes même si les attitudes divergent sur certaines questions. Le document de PNA pourrait ainsi véhiculer l'objectif de promouvoir la résilience des populations dans leur diversité en insistant sur l'idée que les besoins des personnes varient en fonction de leur genre et identité sociale. C'est pour cette raison que le processus de PNA adopte une approche genre pour mieux comprendre et répondre aux différents besoins des personnes. Le processus de PNA doit aussi intégrer les autres formes de discrimination au Tchad et comment celles-ci se recoupent avec le genre et le climat.

3.3 Comportements et pratiques

En matière de lutte contre les discriminations envers les femmes, l'exemple d'autres pays où les femmes sont en mesure de défendre leurs droits constitue le facteur qui inspire le plus de participants (44 pour cent). Pour un tiers des participants en revanche, c'est plutôt le plaidoyer de la société civile tchadienne pour les droits des femmes qui les motivent. Les politiques publiques en faveur de l'égalité sont une source d'inspiration pour seulement 17 pour cent des participants. Selon un représentant du gouvernement, il y a un effort au niveau du Ministère de l'Environnement pour communiquer et/ou solliciter les personnes identifiées ou connues pour leur travail sur les questions des droits des femmes mais « il est juste théorique, pour gagner la confiance des bailleurs et obtenir des financements ».

En matière de langage, il semble que la notion de « droit des femmes » soit couramment usitée en premier lieu parmi les acteurs de développement qui travaillent dans ce domaine et celles et ceux qui reconnaissent et dénoncent les discriminations dont les femmes souffrent. À l'inverse, pour certains représentants du Ministère de l'Environnement, l'idée du droit des femmes pose problème : « c'est très mal interprété comme si la femme cherche à dominer ». Les termes « égalité

femmes-hommes » et « égalité des sexes » sont également considérés par certains comme étant gênants, politiquement incorrects ou peu pertinents. Le concept de « l'égalité des genres », faisant ainsi référence à l'homosexualité et aux personnes transgenres, est également controversé, selon un représentant du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), et ce en dépit des droits et libertés liés à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle en vigueur dans de nombreux pays. Certains termes qui transforment la femme en objet ou en chose (en arabe local « mara sakit ») sont indiqués comme étant politiquement incorrects également. Au contraire, la « promotion du genre » est une expression très acceptée et « la prise en compte du genre » permet d'inclure les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables (voir encadré ci-dessous).

Encadré. Extrait d'entretien :

- Quel langage adopter avec ceux qui ne semblent pas d'accord avec les principes d'égalité ou qui sont hostiles à la promotion de l'égalité hommes-femmes et justifient les discriminations et/ou violences envers les femmes ?

« Le langage des droits de l'homme tout simplement. Mieux, le langage de la philosophie des droits de l'Homme avec un accent sur le fait que l'homme et la femme, en tant qu'êtres humains, ont des droits universels, inaliénables et égalitaires quel que soit le lieu où l'on se trouve et quelles que soient les coutumes, l'ethnie, la nationalité ou la religion, droits opposables en toutes circonstances à la société et au pouvoir. À mon avis c'est cette vision égalitaire qui a guidé les théoriciens de l'égalité homme/femme ou de l'égalité des sexes ou des genres dans leur conception. Sinon dans ces concepts, il ne s'agit ni plus ni moins que de l'égalité en droits entre les femmes et les hommes en matière de pouvoir, de choix, de prise de décision, de participation, d'accès aux ressources, de contrôle de ces ressources ou de leur sexualité, etc. À mon avis cela irriterait moins, à condition de ne plus y faire mention ou allusion en y parlant, de/à la femme, ou même au sexe, surtout qu'ils considèrent la femme comme « sexe faible », mais aux droits humains, mieux, aux droits des êtres humains. »

- Quelle stratégie poursuivre ?

« Continuer la sensibilisation, mais [une] sensibilisation sur les droits des êtres humains dans les communautés ou dans les nations et États. »

Dans le développement des politiques publiques en matière de lutte contre les changements climatiques (tels que le processus de PNA ou la révision des contributions déterminées au niveau national), les efforts concrets se situent pour l'instant au niveau des ateliers de sensibilisation qui permettent de communiquer aux parties prenantes l'importance d'intégrer les questions de genre. Mais un représentant du gouvernement note que « parmi les participants, il y a très peu de femmes ». L'étude de Sarr et Djoula (2020) sur les questions de genre en lien avec les changements climatiques constitue également une étape concrète sur laquelle s'appuyer pour ensuite disséminer des informations qui bénéficieraient à l'intégration du genre dans le processus de PNA. Pourtant, cette étude ne semble pas avoir été rendue publique et peu de personnes ont déclaré connaître cette étude, ou avoir pu la lire, lors des entretiens.

Un des facteurs déterminants empêchant les participants de prendre en compte l'égalité entre les hommes et les femmes dans leur travail est le manque de connaissances sur le « comment faire ». C'est le cas pour près de la moitié d'entre eux (46 pour cent) tandis que 27 pour cent déclarent

que cet objectif ne fait pas partie de leur fiche de poste. Treize pour cent des participants considèrent également que cela ne les concerne pas. Ainsi, 32 pour cent déclarent ne pas prendre systématiquement en compte l'égalité entre les bénéficiaires hommes et femmes lorsqu'ils fournissent des services à la communauté. Un représentant du Ministère de l'Environnement indique au contraire que les questions de genre sont centrales dans leurs activités : « Nous travaillons en collaboration avec les associations de femmes lors de nos différents ateliers et formations. Nous pouvons citer l'association des femmes du Grand Kanem qui prend la parole en public devant les hommes pour sensibiliser les autres femmes ainsi que les hommes en ce qui concerne l'accès à la terre. On ne peut pas aborder les questions de genre sans les hommes parce qu'il faut toujours les associer pour qu'ils prennent conscience de l'importance de la femme et ce que cette dernière est capable de faire aussi. »

Parmi les ressources pouvant permettre de mieux prendre en compte l'égalité hommes-femmes au travail, un peu moins de la moitié des participants (46 pour cent) considèrent qu'une meilleure compréhension des enjeux liés au genre et les solutions y afférant est une priorité. Un mandat pour systématiquement intégrer les considérations de genre dans le travail de leur institution constitue une autre solution possible pour 28 pour cent des participants. L'exemple du décret instituant la parité dans les nominations aux fonctions et services de l'État (au moins 30 pour cent de femmes) est cité dans la plupart des entretiens comme un exemple de la façon dont les questions de genre sont prises au sérieux par le gouvernement. Pour aller plus loin, un représentant du gouvernement considère que les Ministères de la Communication, du Secrétariat Général du Gouvernement et de la Femme ont également un rôle à jouer pour la sensibilisation en mettant à disposition des textes et résolutions adoptés aux Nations Unies et aussi au niveau du gouvernement en matière de genre. Au niveau de la Direction de l'Éducation Environnementale et de la Lutte contre les Changements Climatiques au Ministère de l'Environnement, quelques outils sont cités : « Au niveau de notre direction, on a mis en place une politique genre en matière de lutte contre le changement climatique, nous avons eu un protocole lors d'un projet mais ce dernier n'est plus financé, donc nous cherchons d'autres financements. [...] Je recommanderais aussi d'intégrer dans le développement local le plan d'action de la lutte contre le changement climatique en même temps que l'aspect genre. »

Le rôle des supérieurs hiérarchiques, ou de collègues chargés de la question, ne semble pas être un facteur déterminant (ni contraignant, ni favorable), pour l'intégration des questions de genre au travail. Cela s'explique peut-être par la position hiérarchique de la majorité des participants, lesquels travaillent en tant que cadres dirigeants. Par exemple, dans le cas où des inégalités entre les hommes et les femmes étaient observées dans leur organisation (en ce qui concerne les pratiques d'embauche, les possibilités de formation et d'avancement, etc.), les participants plaident majoritairement en faveur d'une nouvelle politique en matière de ressources humaines qui éliminerait le risque de discrimination, plutôt que d'en référer à leur hiérarchie ou à leurs collègues, ou de déposer plainte.

Les points focaux genre ne sont pas cités par les participants de l'enquête comme étant des personnes-ressource, en premier lieu parce que ces rôles ne semblent pas être en place dans les ministères au Tchad. S'ils le sont, les points focaux ne semblent pas connus des participants, bien que le FNUAP ait travaillé avec certains d'entre eux sur la budgétisation sensible au genre (source : entretien du 06 août 2021). Les discussions révèlent cependant qu'un point focal genre a été nommé au sein du Ministère de l'Environnement. Ce rôle existe depuis 2017 mais fait face à de multiples défis selon certaines personnes enquêtées : cumul des fonctions et des responsabilités, manque de financements et de visibilité, marginalisation et difficultés à s'intégrer au niveau national.

À quelle personne ou à quel groupe faites-vous confiance pour vous donner des informations précises sur les questions d'adaptation aux changements climatiques au Tchad ? Nom de la personne ou du groupe :	Nombre de réponses (certains participants ont fourni plusieurs réponses)
Gouvernement	27
dont Ministère de l'Environnement	19
dont AMCC+	4
ONG + Agences des Nations Unies	12
Organisations de la société civile	4
dont LEAD Tchad & Colette Benoudji	3
Autres	3
Aucun ou RAS	5

À quelle personne ou à quel groupe faites-vous confiance pour vous donner des informations précises et impartiales sur l'égalité hommes-femmes au Tchad ?	Nombre de réponses (certains participants ont fourni plusieurs réponses)
Organisations de la société civile	22
dont CELIAF	14
dont LEAD Tchad & Colette Benoudji	9
dont AFJT	1
ONG + Agences des Nations Unies (FNUAP, PNUD, FAO, Institut de la francophonie pour le développement durable)	12
Gouvernement	8
dont Ministère de la Femme	4
Autres	6
Aucun ou RAS	4

Le Ministère de la Femme est très peu cité en tant que ressource institutionnelle, sur le sujet des enjeux liés aux inégalités. En revanche, la société civile ainsi que les ONG sont les sources d'information privilégiées des participants sur les questions des droits des femmes, en particulier la Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF). Un représentant du gouvernement cite en exemple l'ONG Lead qui fait déjà ce travail d'identification des experts et anime des conférences en matière de genre, ainsi que l'ONG ACID qui travaille beaucoup sur cette question en lien avec les conflits fonciers : « Impliquer les ONG et associations à faire la vulgarisation en leur donnant des moyens c'est très efficace ».

Il semble que les organisations de la société civile soient en effet le moteur de l'intégration des questions de genre au sein des initiatives gouvernementales car elles ont souvent plus de connaissances et de compétences sur les aspects genre et les outils pour accompagner les changements de comportement. Une représentante de la CELIAF cite également la collaboration avec le Fonds Spécial en faveur de l'Environnement (FSE) sur les questions liées à l'énergie et à la protection de l'environnement. Quant aux agences des Nations Unies, l'interlocuteur privilégié est le FNUAP Tchad, qui assure la direction du Groupe Thématique Genre et Droits Humains des partenaires techniques et financiers de la République du Tchad, regroupant en son sein comme points focaux le personnel de toutes les agences du système des Nations unies en charge des programmes et/ou projets axés sur le genre.

Pourquoi les comportements et les pratiques ayant trait à l'intégration des questions de genre dans l'action climatique sont-ils importants à connaître pour éclairer le développement du processus de PNA au Tchad ?

La recherche montre qu'il n'y a pas de corrélation claire entre les valeurs des gens, leurs attitudes déclarées et leurs actions réelles. Bien souvent, on ne peut pas changer les comportements uniquement en ciblant et en changeant les intentions et les attitudes des gens. Comme le souligne le dernier rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (de Coninck, et al., 2018), l'urgence climatique requiert de nombreux changements qui ne sont pas seulement d'ordre financier, institutionnel ou légal. Un changement au niveau des comportements, tant individuel que collectif et organisationnel, et de notre façon de vivre, est aussi nécessaire.

L'analyse montre que le langage compte et que l'utilisation de termes consensuels (par exemple « droits des êtres humains ») dans le document de PNA sera importante pour fédérer des attitudes favorables autour des questions de genre et accompagner les changements de comportement. Cependant, un des facteurs déterminants pour faciliter l'adoption d'une approche genre dans le travail est la connaissance sur le « comment faire », rejoignant les conclusions de l'analyse sur les connaissances des parties prenantes.

Actions requises : Le document de PNA devra indiquer des lignes directrices sur l'adoption d'une approche genre dans le processus de PNA, c'est-à-dire des indications claires sur les rôles, responsabilités et principes qui doivent sous-tendre le travail des parties prenantes relatif à l'adoption des politiques et programmes d'adaptation aux changements climatiques qui répondent aux questions de genre et leur mise en œuvre. Pour cela, l'implication des spécialistes sur le genre de la société civile et des partenaires de développement est primordiale.

4. Leçons apprises en termes de barrières et d'opportunités pour un processus de PNA au Tchad qui répond aux questions de genre

Les efforts d'intégration du genre dans les initiatives de lutte et d'adaptation aux changements climatiques dans le contexte tchadien font face à des défis multiples et qui constituent des barrières à l'intégration des questions de genre dans le processus de PNA :

- **Le manque de parité institutionnelle** : Au niveau institutionnel et politique, il est noté une implication insuffisante des femmes à des postes stratégiques ou instances de décision, particulièrement dans les ministères sectoriels clés pour les initiatives de développement durable.
- **Le contexte socio-culturel exerce une influence forte sur certaines réticences à l'approche genre** : La communauté tchadienne reste patriarcale et traditionaliste dans une large majorité, avec des attitudes et des croyances qui renforcent les inégalités entre les hommes et les femmes. De nombreuses pratiques découlent de ces croyances, comme la non-scolarisation des filles, le contrôle de la planification familiale par les maris, le contrôle du foncier dominé par les hommes, ou le mariage précoce et les mutilations génitales féminines, qui sont acceptés et justifiés par bon nombre de participants à l'enquête réalisée dans le cadre de cette étude. Ces pratiques contribuent à entretenir le statu quo, et se répercutent dans les différentes sphères et étapes de la vie des femmes et sur l'exercice effectif de leurs droits. Un grand défi demeure l'ancrage de ces normes sociales dans la religion et les coutumes. Tout ceci constitue des barrières pour une inclusion des femmes et des jeunes aux décisions et aux actions publiques de lutte contre les changements climatiques en particulier, et dans le développement durable en général.
- **La faible compréhension du concept de genre** par les différents acteurs (décideurs nationaux, et certaines femmes elles-mêmes) et des liens avec la résilience climatique. Ce déficit s'explique en partie par un manque de formation sur les approches de développement inclusif mais aussi par le manque d'initiatives de développement qui reposent sur la collecte systématique de données désagrégées par sexe et par âge. Le rôle des femmes dans la gestion écologique et les inégalités d'accès et de contrôle des ressources qui aggravent leur vulnérabilité demeurent par exemple peu reconnus.

Face à ces barrières, plusieurs leçons se dégagent de l'analyse en termes d'opportunités :

- **Certaines dispositions politiques et législatives offrent une base juridique pour réduire les inégalités institutionnelles** : Le décret portant application de l'Ordonnance n°01/PR/2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives en République du Tchad fixe ainsi un quota progressif d'au moins 30 pour cent d'occupation de ces fonctions par des femmes. Le processus de PNA pourra donc s'appuyer sur cette exigence pour créer un environnement décisionnel plus représentatif.
- **L'expertise de spécialistes du développement et de spécialistes en genre, et partenaires de longue date du gouvernement, constitue des ressources humaines précieuses** : La sensibilisation des parties prenantes, à commencer par les cadres dirigeants, hommes et femmes confondus, sur les droits des femmes, reste une priorité, d'autant plus

dans un contexte institutionnel marqué par une rotation importante des décideurs gouvernementaux. Des acteurs et actrices clés sont pourtant bien ancrés dans le paysage institutionnel tchadien en matière de lutte contre les inégalités basées sur le genre (par exemple le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), la CELIAF, l'Association Pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad, l'Association des Femmes Juristes, ou encore le Public Interest Law Center), mais ils ne sont pas forcément sollicités sur les enjeux liés aux changements climatiques. Leur expertise est à mobiliser systématiquement.

- **L'existence d'une société civile active dans la lutte contre les inégalités basées sur le genre donne de bonnes perspectives de collaboration** : Ces organisations constituent des parties prenantes incontournables pour les efforts d'adaptation car elles travaillent déjà sur des projets qui visent à soutenir le développement des populations les plus marginalisées et à promouvoir les droits des femmes.
- **L'harmonisation du langage autour du concept du genre pourrait permettre de fédérer les initiatives d'inclusion** : La Politique Nationale Genre établit une base politique d'information et de communication bien qu'elle soit peu connue et mobilisée. L'expression « droit des femmes » ne semblant pas faire l'unanimité, les initiatives de sensibilisation et de formation devront adopter un langage qui inclut le plus grand nombre tel que « la prise en compte du genre ».

Dans ce contexte, l'enjeu est de taille et consiste à mettre en œuvre un document de PNA au Tchad en utilisant la situation de l'égalité des genres en lien avec le droit de la personne (Droits de l'Homme avec un H majuscule comme l'a souligné un haut cadre interviewé) comme levier tout en s'appuyant sur la volonté des hautes autorités, en convergence avec les actions des différentes parties prenantes.



Maouale, Lead Tchad

5. Recommandations au Ministère de l'Environnement et aux partenaires techniques et financiers pour un processus de PNA qui répond aux questions de genre

Les recommandations suivantes sont destinées au Ministère de l'Environnement et aux partenaires techniques et financiers pour assurer un processus de PNA qui répond aux questions de genre.

(a) Intégrer de façon systématique et durable les acteurs qui se consacrent à l'égalité des genres au développement du document de PNA (et au processus de PNA plus largement) au Tchad :

- Identifier un certain nombre d'organisations de la société civile travaillant sur les questions d'inégalités fondées sur le genre comme parties prenantes au processus de formulation et de mise en œuvre du PNA sur la base des résultats de la cartographie (au minimum la CELIAF dans son rôle d'organisation faîtière) pour assurer la prise en compte systématique des questions de genre. En effet, il faut s'assurer que l'ensemble des mesures d'adaptation prioritaires identifiées dans le cadre du PNA soutiennent l'égalité des genres ou au minimum n'engendrent pas d'inégalité de genre ou n'augmentent pas les inégalités existantes. Les questions de genre ne peuvent pas être prises en compte uniquement au niveau des options d'adaptation identifiées pour le secteur « genre et promotion sociale ».
- Intégrer de manière systématique ces organisations de la société civile qui luttent contre les inégalités dans :
 - le comité de préparation du document de PNA.
 - le mécanisme de coordination du processus de PNA.
 - tous les processus d'engagement des acteurs (ateliers, réunions, etc.) en lien avec le développement, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'apprentissage du processus de PNA.
 - le développement et la mise en œuvre d'une approche d'évaluation des vulnérabilités face aux changements climatiques pour identifier les mesures d'adaptation prioritaires par secteur ou par zone géographique.

En intégrant systématiquement au processus de PNA les experts nationaux travaillant sur les questions d'inégalité de genre, ceux-ci renforceront aussi de manière progressive leurs capacités en matière d'adaptation aux changements climatiques et ainsi constituer une source d'expertise durable pour le pays sur le lien étroit entre le genre et le climat.

- Engager au moins un(e) spécialiste sur les questions de genre pour assurer la prise en compte des recommandations issues de cette étude dans le document de PNA et la prise en compte des questions de genre au jour le jour en appui aux points focaux genre, notamment au niveau des secteurs prioritaires pour l'adaptation.
- Intégrer dans le document de PNA un plan de rehaussement des financements dédiés aux institutions de l'État travaillant sur la question du genre, notamment le Ministère de la Femme, pour renforcer leur capacités institutionnelles et d'appui aux autres ministères

sectoriels, notamment pour le soutien et le plaidoyer de haut niveau en la matière et la collecte et la gestion des données sur le lien étroit entre le genre et le climat.

- Intégrer dans le document de PNA le projet d'institutionnalisation des points focaux genre dans les structures étatiques et les moyens conséquents pour les opérationnaliser afin d'assurer l'intégration des questions de genre dans la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de l'adaptation au niveau sectoriel.

(b) Renforcer les capacités en matière de genre des acteurs nationaux travaillant sur l'adaptation :

- Intégrer le changement de comportement des acteurs du processus de PNA en lien avec la thématique genre-climat comme un objectif essentiel pour assurer un processus de PNA effectif (c'est-à-dire que l'adaptation aux changements climatiques ne sera pas durable sans assurer l'égalité des genres, et assurer l'égalité des genres en relation avec l'adaptation aux changements climatiques requiert un changement d'attitudes et de comportements des acteurs du processus de PNA). La prise en compte des questions de genre en lien avec l'adaptation aux changements climatiques doit commencer au niveau des institutions en charge de coordonner et mettre en œuvre le processus de PNA. Les sciences comportementales indiquent l'importance de combiner différents leviers du changement – pas seulement les leviers traditionnels liés à l'information (par exemple par le biais de l'éducation), aux règles et régulations (par exemple à travers les quotas) et aux incitations matérielles, mais aussi l'importance de faire appel à l'émotionnel ou aux influences sociales et de changer le contexte dans lequel les choix sont faits (Rare, 2020). Une étude pourrait être commissionnée dans ce sens pour évaluer les options en impliquant des experts en sciences comportementales. La reconnaissance du besoin impératif de changer les comportements dans le cadre du processus de PNA du Tchad serait très innovante au niveau international compte tenu de la faible prise en compte de cette thématique, particulièrement dans les pays les moins avancés.
- Partager et disséminer à toutes les parties prenantes du processus de PNA les résultats de la présente étude conjointement avec ceux de l'étude de Sarr et Djoula (2020), pour contribuer au partage des connaissances sur les questions de genre dans le processus de PNA et recevoir les propositions des parties afin de relever les défis soulevés et de préciser comment le document de PNA y répondra.
- L'intégration du genre nécessite une bonne compréhension du concept du genre et sa prise en compte par tous les acteurs étatiques, en particulier ceux travaillant sur les changements climatiques et les questions environnementales, d'aménagement et de développement local (Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Élevage et des Productions animales, Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Équipements agricoles ; Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme). Ceux-ci pourraient bénéficier d'une formation sur le lien entre les changements climatiques et les questions d'égalité des genres et sur l'intégration du lien étroit entre le genre et climat dans les politiques et projets de développement (sur le modèle des formations du FNUAP des points focaux genre). Cette activité devra être identifiée comme prioritaire dans le document de PNA.

c) Mieux informer et communiquer sur le genre et sur le lien entre le genre et l'adaptation aux changements climatiques au Tchad :

- Intégrer dans le document de PNA l'importance d'un leadership du gouvernement en matière d'adaptation aux changements climatiques qui répond aux questions de genre et aux besoins différenciés, notamment entre zones urbaines et rurales. Généralement, le contexte rural souffre davantage de l'application de la loi et subit aussi beaucoup plus la cohabitation des lois coutumières et conventionnelles.
- Le document de PNA et le processus de PNA doivent exiger des analyses qui collectent systématiquement des données socio-économiques ventilées par sexe pour mieux rendre compte des besoins des femmes et des hommes, notamment dans les secteurs identifiés comme étant prioritaires.
- Harmoniser le langage autour des questions de genre et adopter dans le document de PNA des termes consensuels qui désignent l'objectif de promouvoir les droits humains dans les efforts d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques. Pour cela, les approches genre sont primordiales et le document de PNA doit pouvoir montrer l'exemple et offrir des solutions.
- Utiliser le processus de PNA pour médiatiser et vulgariser les dispositions politiques et législatives existantes sur le lien étroit entre le genre et l'adaptation aux changements climatiques en utilisant les canaux de communication innovants, les réseaux sociaux et les événements à caractère culturel.

Cette étude fournit un point de référence pour le gouvernement et les partenaires de développement. Elle pourrait être reconduite dans le futur pour évaluer l'évolution des connaissances et pratiques en lien avec le genre et les changements climatiques au Tchad, mais aussi pour faire le suivi des comportements des parties prenantes pour mieux les aider à dépasser les barrières. Notamment, l'analyse des comportements relatifs au lien étroit entre le genre et le climat aurait besoin d'être davantage étayée sur la base de l'approche développée dans le cadre de cette étude.

Le processus de PNA (y compris l'élaboration du document de PNA) constitue une opportunité pour établir et renforcer les collaborations entre les acteurs travaillant sur le genre et ceux travaillant sur le climat – et pour donner des pistes pour l'adoption de l'approche genre en général. Les parties prenantes pourraient ainsi intégrer la prise en compte du genre comme un principe de base, soutenir des actions spécifiques portant sur le genre, inclure les acteurs du genre dans le mécanisme de coordination, et assurer la participation des acteurs travaillant sur le genre dans les processus de consultation et de décision.

Références

Benoudji, C., Le Masson, V., et Fanord, E. (2018). *Étude sur le Genre et la Résilience*. Oxfam : N'Djamena. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/gender-and-resilience-in-chad-a-study-on-kanem-lac-and-beg-provinces-620601/>

Benoudji, C., et Le Masson, V. (2021). *Normes sociales, textes et pratiques ; leur influence sur l'(IN) égalité des sexes et les droits des femmes dans le Développement résilient*. Rapport Oxfam Tchad.

Chatot, F. (2019). *Analyse des logiques Sociales qui influencent l'accès aux soins de santé Reproductive dans les Régions du Logone oriental et du Mandoul Tchad*. Groupe URD. https://www.urd.org/wp-content/uploads/2019/12/PASFASS_DiagnosticSocioAnthropo_GroupeURD_2019.pdf

Dazé, A., et Hunter, C. (2021). *Gender-Responsive Resilience Building in the Caribbean*. UN Women and International Institute for Sustainable Development. <https://www.iisd.org/publications/gender-responsive-resilience-building-caribbean>

de Coninck, et al., (2018). *Strengthening and Implementing the Global Response*. In: *Global Warming of 1.5°C*. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty [Masson- Delmotte, V., et al. (eds.)]. <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/chapter-4/>

Hammill, A., Dazé, A., et Dekens, J. 2020. *Le processus des Plans Nationaux d'Adaptation : Questions Fréquentes*. Réseau mondial de PNA. [napgn-fr-2020-Processus-PNA-Questions-Fréquentes.pdf](http://napglobalnetwork.org) (napglobalnetwork.org)

Le Masson, V., Benoudji, C., Reyes, S. S., et Bernard, G. (2019). How violence against women and girls undermines resilience to climate risks in Chad. *Disasters*, 43, S245-S270.

PNUD. (2020a). *Rapport sur le développement humain 2020*. La prochaine frontière. Le développement humain et l'Anthropocène. <http://hdr.undp.org/en/2020-report>

PNUD. (2020b). *Gender equality index*. <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>

Présidence du Tchad. (2021). *DÉCRET N°06/PCMT/PMT/2021 Portant Nomination des Membres du Gouvernement de Transition*. <https://presidence.td/decret-n06-pcmt-pmt-2021-portant-nomination-des-membres-du-gouvernement-de-transition/>

Rare. (2020). *Levers of behavior change*. *Behavior change for the environment*. <https://behavior.rare.org/wp-content/uploads/2020/11/Understanding-Behavior-Change-Levers-and-Strategies-scroll-Nov-2020-.pdf>

Réseau mondial de PNA et CCNUCC. (2019). *Boîte à outils pour un processus d'élaboration et de mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation (PNA) qui répond aux questions de genre*. Dazé, A., et Church, C. (auteurs principaux). Winnipeg : Institut international du développement durable.

République du Tchad. (2017a). *Vision 2030. Le Tchad que nous voulons*. <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Cha186305.pdf>

République du Tchad. (2017b). *Plan National de Développement (PND, 2017-2021)*. https://chad.un.org/sites/default/files/2020-02/PND_Chad.pdf

République du Tchad. (2014). *Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre*.

République du Tchad. (2015). *Contribution Prévue Déterminée au niveau National*. <https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Chad%20First/CPDN%20TCHAD%20Version%20officielle%2028%20sept%202015.pdf>

République du Tchad. (2011). *La Politique Nationale Genre (PNG)*.

République du Tchad. (2010). *Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques*. <https://unfccc.int/resource/docs/napa/tcd01.pdf>

Sarr, B., et Djoula, A. (2020). *Tchad – Analyse genre et changement climatiques*. Ministère de l'hydraulique urbaine et rurale. Fond National de l'Eau.

Vivekananda, J., et Born, C. (2018). *Lake Chad Region. Climate-related security risk assessment. Adelphi*. <https://www.adelphi.de/en/publication/lake-chad-region>

World Economic Forum. (2021). *Global Gender Gap report. Insight report*. http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf

Appendices

Annexe A. Cartographie des institutions travaillant sur les questions de genre (par ordre alphabétique)

Note : Cette liste n'est pas exhaustive et vise à être complétée au fur et à mesure. Pour des raisons de confidentialité des données, la liste comprenant le nom des points focaux au sein de chaque institution est disponible uniquement auprès de la Direction de l'Éducation Environnementale et de la Lutte contre les Changements Climatiques (DEELCC) du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche.

1. Association des femmes pour le Développement et la Culture de la Paix (AFDCPT)	Paix et Développement
2. Association des Femmes pour le Développement Intégré (AFDI)	Femme et Développement
3. Association des Femmes Juristes (AFJT)	Droits des femmes / violences basées sur le genre
4. Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad (AFPAT)	Peules Autochtones
5. Association des Femmes Ressortissantes de la Sous-préfecture de Gagal (AFRSG)	Entreprenariat
6. Association des Femmes Enseignantes et Chercheures du Tchad	Recherche
7. Association des femmes prédicatrices du Tchad (Branche du conseil islamique)	Religion
8. Association des Guides du Tchad (AGT)	Engagement communautaire de la gent féminine
9. Association Kadja Health	Infirmierie scolaire mobile et numérique pour le suivi socio-sanitaire et la sensibilisation sur la santé reproductive des adolescents, en particulier des filles
10. Association Voix de la Femme	Action citoyenne
11. Association Tchadienne pour le Bien-Être Familial (ASTBEF)	Bien-être familial

Institution	Domaine(s) d'expertise en lien avec le genre
12. Cabinet Nomaye Clarisse	Assistance juridique et lutte contre les inégalités
13. CARE International au Tchad	Humanitaire-Développement et Autonomisation des femmes
14. Chambre de Commerce et Artisanat (CCIAMA)	Commerce et artisanat
15. Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF)	Actions sociales
16. Centre d'apprentissage et d'Alphabétisation la Santé et la formation des femmes d'Amtoukoui (CAASFFA)	Entreprenariat
17. Cercle des Jeunes Femme pour l'Économie (CJFE)	Entreprenariat
18. Commission Nationale des droits de l'homme	Droit de l'homme
19. Conseil National des Femmes (CONAF)	Leadership Féminin
20. Association DIANMADJI ⁴	Entreprenariat
21. UNFPA/ FNUAP Fonds des Nations Unies pour la population	Population et développement
22. Focus International	Leadership
23. Fondation Helping Hands	Action humanitaire et Genre
24. Groupe des Amies du Moyen Chari (GAMC)	Autonomisation des femmes
25. LEAD Tchad	Genre et changements climatiques
26. Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable	Gestion des Ressources Naturelles, Genre et Développement, climatologie
27. Ministère de la Femme et de la Protection de l'Enfance	Développement et genre, Protection contre les violences faites aux femmes, changements climatiques et femmes
28. Mutuel des femmes de Mandouli (MUFEMA)	Entreprenariat
29. Organisation internationale des femmes du millénaire (OIFM/AFIP)	Développement durable
30. ONG Nirvana Tchad	Femmes Paix et Sécurité
31. OXFAM	Genre

⁴ DIANMADJI signifie « la femme est bonne » en langue Sara (locale).

Institution	Domaine(s) d'expertise en lien avec le genre
32. Public International Law Center (PILC)	Justice
33. Plateforme de lutte contre les Violences Faites aux Femmes (Ligue tchadienne des droits des femmes)	Violence basée sur le genre
34. Réseau des femmes anciennes ministres et parlementaires (REFAMP)	Législation
35. Reindos Technologies	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
36. Réseau des Associations et Groupements de Femmes Handicapées du Tchad	Genre et inégalités
37. Réseau des femmes élues locales d'Afrique section du Tchad	
38. Union des Femmes de Kana	
39. Union des Femmes pour la Paix	Droit des femmes Paix et Sécurité
40. Women's International League for Peace and Freedom (WILPF)	Paix et autonomisation

Annexe B. Cartographie des institutions travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques (par ordre alphabétique)

Note : Cette liste n'est pas exhaustive et vise à être complétée au fur et à mesure. Pour des raisons de confidentialité des données, la liste comprenant le nom des points focaux au sein de chaque institution est disponible uniquement auprès de la Direction de l'Éducation Environnementale et de la Lutte contre les Changements Climatiques (DEELCC) du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche.

Institution	Domaine(s) d'expertise en lien avec l'adaptation
1. Action pour la promotion Rurale (APR)	Environnement, développement rural
2. Action pour la Recherche et le Développement du Kanem (ARDEK)	Adaptation, Recherche et développement
3. Agence nationale de la Météorologie (ANAM) /Ministère de l'aviation civile et de la Météorologie nationale	Analyse Agrométéorologie, Climatologie, Prévision climatique ; Technologies d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques ; Cartographie et Prévision agrométéorologique.
4. Assemblée Nationale/Commission Environnement	Suivi de la mise en œuvre de l'ODD
5. Assemblée Nationale/Commission Environnement et changement climatique	Environnement, changements climatiques et développement rural
6. Association des Éleveurs Nomades (AEN)	Élevage
7. Association des Femmes Peules et Peuples Autochtones du Tchad (AFPPAT)	Peuples autochtones
8. Association Environnement sans Frontière (AEF)	Environnement
9. Association Espace Vert du Sahel	Education Environnementale, négociation climat,
10. Association pour la promotion des filles et des Femmes du Grand Kanem	Développement Education, genre
11. Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Local (APIDEL)	

Institution	Domaine(s) d'expertise en lien avec l'adaptation
12. Association pour la promotion du Karité (APROFICA)	Agriculture et agribusiness
13. Association pour la Protection et la Sauvegarde de l'Environnement (APSE)	
14. Association pour le développement du canton mani	Appui à la production agrosylvopastorale et halieutique (maraichère, culture pluviale et de contre saison, élevage, pêche), AGR et gestion des ressources naturelles
15. Association pour le Développement Intégré et Social (ADIS)	
16. Association Tchadienne pour la Réussite Environnementale (ATRENVIRO)	
17. Association Technique d'Appuis à la Sécurité Alimentaire, la Nutrition et la Protection de l'Environnement (ATASANPE)	Sécurité Alimentaire et protection de l'environnement
18. Association NAGDORO	Gestion des Ressources Naturelles, Education Environnementale, Sécurité Alimentaire
19. Banque Mondiale	
20. Conseil National de concertation des Producteurs Ruraux (CNCPR)	Agriculture et élevage
21. Centre National de Recherche pour le Développement (CNRD)	Cartographie des risques, de la Vulnérabilité, d'occupation des sols
22. Coopérative agricole de Douguia (COOPAD)	Production agricoles (maraichère, culture pluviale et de contre saison), transformation et développement des activités génératrices des revenus des femmes
23. Délégation de l'Union Européenne en République du Tchad (DUE)	Environnement et Développement rural
24. Espaces Verts du Sahel-TCHAD	Éducation environnementale, géographie, changements climatiques
25. Faculté des sciences exactes et appliquées de l'Université de N'Djamena (UNDJ)	

Institution	Domaine(s) d'expertise en lien avec l'adaptation
26. Fédération des Unions des groupements féminins du Logone Oriental (ATEKOR)	Agriculture et agribusiness
27. Ferme intégrée agrosylvopastorale la référence	L'agriculture, sylviculture, l'Élevage et l'arboriculture fruitière
28. Focus Group Security and Services - Action Plus (FGSS – A+)	
29. Fonds national de l'Eau /Ministère de l'Eau	Gestion des ressources en eau
30. Fonds international de développement agricole	Environnement, changement climatique et développement durable, Biologie végétale
31. Fonds Spécial en faveur de l'Environnement (FSE)	Gestion de ressources naturelles, Utilisation et affectation des terres, négociation climat
32. Fonds Spécial en faveur de l'Environnement (FSE)	Fonds d'adaptation et négociation climat
33. Groupe des Recherches Alternatives et d'Action pour le Développement au Tchad (GRAD/TCHAD)	
34. Groupement des Agro-éleveurs (GAEL)	Agriculture et élevage
35. Groupement pour le Développement Agropastoral et Environnement	Sécurité alimentaire, production et stockage des céréales, Production des plants et reboisement
36. Humanitary and Développement (HumaD International)	Humanitaire et Développement
37. Institut Africain pour le Développement Économique et Social (INADES)	Agriculture familiale ; formation
38. Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD)	Sciences des sols, Agroforesterie, Ecologie ; Gestion des ressources phylogénétiques ; Gestion durable des terres et Sciences de sol ; Protection des végétaux.
39. Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE)	Pêche et aquaculture, CC, hydrobiologie, environnement

Institution	Domaine(s) d'expertise en lien avec l'adaptation
40. Ministère des Affaires Foncières, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MAFDHU)	Aménagement des territoires et gestion des risques et catastrophes naturelles
41. Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable du Tchad (MEPDD) / projet Alliance Mondiale contre le Changement Climatique (AMCC+)	Gestion des ressources naturelles Développements des Énergies Renouvelables, Atténuation des Changements climatiques ; Climat.
42. Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable du Tchad (MEPDD) / programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF)	Gestion des aires protégées
43. Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD) / Direction de l'Éducation Environnementale et de la Lutte contre les Changements Climatiques (DEELCC)	Éducation Environnementale et aux Changements climatiques ; Suivi/Évaluation des projets et programmes d'adaptation ; CCNUCC.
44. Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD) / Direction des forêts et de la lutte contre la désertification	Produits forestiers non ligneux
45. Ministère du Développement Agricole/ Projet PROPAD	Santé et production animale, pastoralisme et changements climatiques
46. Ministère du Développement Agricole/ Projet RePER	Agriculture intelligente, résilience climatique, sécurité alimentaire et nutritionnelle
47. Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable / Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques	Renforcement de la résilience des communautés locales
48. Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable / Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV) / Projet de réhabilitation et de restauration des écosystèmes du Lac Tchad (PRRELT)	AGR, Ferme communautaire agricole intégrée, foyer améliorée, RNA,

Institution	Domaine(s) d'expertise en lien avec l'adaptation
49. Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD)	Hydrométéorologie, analyse de Vulnérabilité et Adaptation aux changements climatiques, Hydrologie et Gestion des Ressources en Eau ; REDD+
50. Ministère de Développement Agricole	Agriculture, Environnement et gestion des ressources naturelles
51. Ministère de l'Eau	Changement climatique et ressources en eau
52. Ministère de l'Économie et du Plan	Agriculture intelligente
53. Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	Climatologie, Gestion des Ressources Naturelles, Éducation Environnementale
54. Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale	Santé Publique, Santé Environnementale, Changements climatiques
55. Ministère du Pétrole et de l'Énergie	planifications énergétique et de l'électricité, énergies renouvelables
56. Ministère en charge de l'Eau	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
57. Ministère de la Communication / Office national des Médias Audiovisuels (ONAMA)	Communication, information et sensibilisation en environnement et changement climatique
58. ONG MOUSTAGBAL	
59. ONG Nationale Association pour l'Appui Conseil à la Promotion Rurale (AACPR)	Développement rural
60. ONG PAGE VERTE	Agriculture intelligente, l'éducation environnementale, assainissement, tri et recyclage des déchets, reboisement, énergies, élevage
61. Organisation pour le Développement et la Promotion de l'Écosystème (ODLPE)	Promotion de l'écosystème
62. Organisation Tchadienne Pour le Développement	Développement durable
63. Oxfam	Résilience au Sahel

Institution	Domaine(s) d'expertise en lien avec l'adaptation
64. Plateforme Agora30 de la Résilience au Tchad/Lead Tchad	Résilience Face aux catastrophes climatiques et non climatiques
65. PNUD (y compris soutien au développement du processus de PNA avec le financement du Fonds Vert pour le Climat)	Gestion intégrée des ressources en eaux et environnement ; environnement et développement durable ; analyse de vulnérabilité climatique, gestion des ressources en eau, Adaptation aux changements climatiques
66. Présidence de la République du Tchad	Énergies Renouvelables
67. Projet de développement local et d'adaptation au Tchad (ALBIA)	Adaptation aux changements climatiques ; gestion des ressources naturelles
68. Projet Amélioration de Résilience des Systèmes Agricoles (PARSAT)	Changements climatiques, environnement
69. Réseau d'Action, de Partages et de Solidarité pour le Développement (RAPS-Développement), Province du Mandoul	Restauration des terres dégradées, Gestion de la fertilité des sols et soutien à l'agriculture intelligente face au climat
70. Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale (REJEFAC)	Environnement
71. Réseau d'Entraide et de Solidarité des Groupements et Associations de Développement (RESGAD)	Groupements et Associations de Développement
72. Réseau de la société civile pour la nutrition (ROSCINUT)	Sécurité alimentaire
73. Secours Catholique de Développement (SECADEV)	Développement et humanitaire
74. Système d'information sur la sécurité alimentaire et l'alerte précoce (SISAAP)	Changements climatiques et développement durable, sécurité alimentaire et nutritionnelle
75. SOS SAHEL INTERNATIONAL TCHAD	Diversification des cultures, gouvernance locale et développement des activités génératrices des revenus
76. SOS SAHEL International Tchad/Projet AMCC+	Diversification des cultures, Agriculture intelligente, mise en valeur des valeurs des Ouadis avec un système d'exhaure solaire et gouvernance locale

Institution	Domaine(s) d'expertise en lien avec l'adaptation
77. Union des Femmes pour la Lutte Contre la Désertification au Sahel (UFLCDS)	Environnement
78. Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN)	Agrométéorologie
79. Université de N'Djamena/ Département de Géographie	Phénomène évolutif sur les segmentations du Lac Tchad ; Recherche ; Cartographie des risques climatiques et Analyse des vulnérabilités.
80. Université de Moundou/ Département de Sociologie	Education aux changements climatiques.

